

BANQUE NATIONALE

SUISSE

1962

CINQUANTE-CINQUIÈME RAPPORT

DE LA

BANQUE NATIONALE SUISSE

1962

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE SUR L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN 1962

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

En 1962, l'*économie mondiale* a continué de suivre, dans l'ensemble, un cours favorable, mais l'image de la conjoncture a été un peu plus nuancée qu'en 1961. Dans la majorité des pays hautement industrialisés, les facteurs d'expansion économique ont encore prédominé, grâce surtout au pouvoir d'achat grandissant de la population et à l'élargissement correspondant de la demande. Par contre, la croissance des investissements a été plus faible. Alors que l'activité économique aux Etats-Unis tendait à se relâcher jusque vers la fin de l'année, l'évolution de la conjoncture est restée en général favorable en Europe occidentale. Cependant, le centre de l'activité s'est déplacé de la République fédérale d'Allemagne vers la France et l'Italie. Conséquence de la réévaluation du mark allemand en mars 1961 et de la hausse considérable des salaires, l'affaiblissement de la position concurrentielle de l'Allemagne occidentale sur les marchés mondiaux a ralenti l'expansion économique dans ce pays. En Grande-Bretagne, les signes évidents d'une stagnation de l'économie ont donné lieu à des mesures destinées à ranimer le mouvement des affaires. La hausse des prix et des coûts s'est accentuée dans les pays d'Europe occidentale. Aux Etats-Unis, en revanche, de larges réserves de capacité de production industrielle et un chômage persistant ont limité étroitement la montée des prix et des salaires.

Si l'on fait abstraction de quelques hausses passagères, dues à la situation politique internationale, les prix des matières premières ne se sont pas sensiblement redressés en 1962 non plus. L'offre trop abondante de presque toutes ces marchandises a pesé sur les cours des marchés mondiaux.

Sur le plan monétaire international, la consolidation souhaitée ne s'est pas encore produite. Après une année 1961 riche en péripéties monétaires, la situation a certes paru s'améliorer un peu au cours des premiers mois de l'année 1962. Mais, au mois de mai, les discussions sur la stabilité du dollar américain ont repris. La dévaluation de fait du dollar canadien, qui affecta également le crédit de la monnaie américaine, a d'abord suscité de nouvelles inquiétudes. A la fin du mois de mai, lorsque la chute brutale des cours à la bourse des actions de New York déclencha une baisse mondiale, la sourde méfiance qui entourait le dollar fut attisée. Ces événements causèrent d'importants retraits de fonds des Etats-Unis.

Considérant que la réduction des réserves d'or américaines provoquée par cette sortie de fonds aggraverait encore l'instabilité monétaire, les autorités monétaires des Etats-Unis ont conclu avec quelques banques centrales des accords dits de «swap» qui prévoient, en substance, que les banques centrales intéressées s'accorderont mutuellement des prêts en monnaie nationale pour un montant et une durée déterminés. A l'expiration du temps convenu, les devises ainsi échangées sont remboursées à un cours préalablement fixé. Ces opérations permettent aux banques d'émission considérées d'entretenir des avoirs en dollars bénéficiant d'une garantie de change, ce qui rend superflue leur conversion en or. Les Etats-Unis, de leur côté, disposent de devises qui leur permettent d'effectuer des paiements à l'étranger sans toucher à leurs réserves d'or.

Ces mesures, et la déclaration très ferme du Président des Etats-Unis, affirmant qu'une dévaluation du dollar était exclue, ont amené, vers la fin du mois de juillet, une accalmie visible sur les marchés des devises. Au mois d'octobre, les tensions politiques internationales suscitées par l'affaire de Cuba furent la cause de nouveaux troubles, mais l'attitude résolue du Gouvernement américain mit rapidement un terme aux mouvements internationaux de capitaux déclenchés par ces événements.

Un pas important dans la collaboration internationale des banques centrales a été l'émission d'obligations d'Etat américaines qui sont libellées en monnaie étrangère et ont une durée de plus de trois mois. Ce nouveau moyen contribue au renforcement de la position du dollar, puisqu'il offre la possibilité aux banques d'émission, si les mouvements internationaux de capitaux atteignent une certaine ampleur, de renvoyer des fonds dans leur pays d'origine; il permet encore, le cas échéant, de consolider les opérations «swap» conclues entre ces banques. De telles obligations d'Etat ont été d'abord établies en monnaie suisse, puis aussi en monnaie italienne.

Comme en 1961 déjà, la collaboration des banques d'émission a donc eu de bons résultats. L'expérience a montré que cette coopération, dont la forme peut être adaptée à la situation du moment, permet d'atténuer ou de supprimer des perturbations passagères dans les relations monétaires internationales. Ces mesures, ainsi que les crédits d'aide du Fonds monétaire international, ne dispensent cependant aucun pays de mener une politique économique et monétaire saine et d'éviter un déséquilibre de la balance des paiements.

Les pourparlers entre la Communauté économique européenne (CEE) et les pays membres de l'Association européenne de libre échange (AELE) ont été, en 1962, au premier plan des problèmes de l'intégration européenne. Les négociations relatives à l'admission de la Grande-Bretagne à la CEE n'ont pas encore pu aboutir. La question de l'adhésion ou de l'association des autres pays membres de l'AELE est restée pendante. Les trois Etats neutres de l'AELE – l'Autriche, la Suède et la Suisse – ont eu toutefois l'occasion d'exposer au conseil des ministres de la CEE leur façon de concevoir leur association avec les pays du Marché commun.

L'accord relatif à l'ouverture de crédits complémentaires, d'un montant global de 6 milliards de dollars, en faveur du Fonds monétaire international, conclu à la fin de l'année 1961 par dix Etats membres du Fonds, a été ratifié. La question de l'octroi, par la Suisse, d'une aide du même genre

a fait l'objet, l'automne dernier, de pourparlers au cours desquels la Suisse s'est déclarée disposée, en principe, à prêter son concours.

L'économie suisse a connu, en 1962 encore, une haute conjoncture dont les investissements, les exportations et la consommation sont restés les principaux soutiens. Ils ont été la source d'une demande croissante que l'offre n'est pas parvenue à satisfaire, malgré l'utilisation totale de l'appareil de production et l'extension continue de sa capacité. Divers indices – comme le léger fléchissement du chiffre des nouvelles commandes dans quelques branches de l'industrie – ont montré que l'expansion de certains secteurs de l'économie se ralentissait un peu. Les prévisions relatives au développement des affaires n'ont pas été partout empreintes du même optimisme qu'en 1961. Les effets secondaires de la haute conjoncture et surtout la hausse accélérée des prix ont toutefois accusé d'une façon plus nette encore qu'au cours des années précédentes le déséquilibre général de l'économie causé par l'excédent croissant de la demande. Ce déséquilibre est apparu également dans l'énorme excédent des importations et, partant, dans l'augmentation considérable du déficit de la balance des revenus, qui a largement dépassé celui de 900 millions de francs enregistré l'année précédente. Le fait, d'ailleurs, que la formation interne de capital n'a pu suivre le rythme des investissements et que le nombre des travailleurs étrangers s'est de nouveau accru a montré toujours plus clairement que notre économie était sollicitée bien au-delà de ses limites naturelles.

Devant les graves dangers de cette situation, les autorités fédérales, la Banque nationale suisse, le «Vorort» de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, l'Union centrale des associations patronales suisses et l'Union suisse des arts et métiers ont élaboré ensemble, au début de l'année dernière, un programme de lutte contre la surexpansion économique. Son objectif principal est de limiter l'investissement, facteur essentiel de la surchauffe, et de mieux adapter ainsi la demande globale à la capacité réelle de notre appareil de production. Conformément à ce programme, les associations de faite de l'industrie et de l'artisanat ont invité l'économie privée à se soumettre à une discipline volontaire. Cet appel a été suivi, dans le courant de l'année, de déclarations de stabilisation ou de baisse des prix; en outre, par le moyen de conventions et de recommandations, diverses associations économiques ont amené leurs membres à limiter les effectifs de la main-d'œuvre et à faire preuve de retenue dans le recrutement du personnel. Afin de freiner les investissements alimentés par le crédit bancaire, la Banque nationale a conclu avec les banques dont le total du bilan atteint 10 millions de francs au moins une convention sur la limitation des crédits. Par cette convention, entrée en vigueur le 1^{er} avril 1962, les banques se sont engagées à ne pas dépasser certaines limites dans l'octroi de prêts. Ce qui a déterminé le choix des taux d'accroissement des crédits, c'est, d'une part, la nécessité de ralentir une expansion qui avait été extrêmement forte en 1960 et en 1961 et, d'autre part, le désir de laisser la latitude voulue pour satisfaire les demandes de crédit urgentes et justifiées de l'économie privée et des pouvoirs publics. Pour apporter le complément indispensable à la convention sur le crédit, qui n'atteint qu'une partie des investissements, le Conseil fédéral a recommandé la formation de commissions cantonales

chargées de contrôler et de coordonner la construction dans le secteur privé et le secteur public. De telles commissions, qui reposent sur la collaboration volontaire des autorités et de l'économie ont été constituées dans la plupart des cantons ; elles ont pour tâche d'apprécier les projets de construction publique et privée du point de vue de leur urgence. La Confédération et de nombreux cantons ont en outre adressé des recommandations de modération en matière de construction publique.

Cependant que toute l'économie était invitée à participer à la lutte contre la surexpansion conjoncturelle en évitant d'imposer une surcharge aux forces productives nationales, la banque d'émission a continué de mettre sa politique monétaire et sa politique de crédit au service de cette cause, d'autant plus que la surchauffe affectait principalement la valeur de la monnaie. Comme les deux années précédentes, la Banque nationale s'est efforcée de contrecarrer l'accroissement du volume de l'argent, afin d'exclure autant que possible des impulsions supplémentaires d'origine monétaire. Pendant les premiers mois de l'exercice, il n'a pas été nécessaire de prendre des mesures particulières, parce que, durant cette période, le déficit de la balance des revenus n'a manifestement pas été compensé par des afflux de capitaux en provenance de l'étranger et que, de ce fait, la banque d'émission a été en mesure de céder temporairement des dollars au marché. Mais, à la fin du mois de mai, en raison de l'effondrement des cours dans les bourses étrangères des actions et de l'incertitude croissante envers le dollar, des fonds importants ont recommencé à se déverser dans notre pays. Aux capitaux suisses qui furent rapatriés vinrent s'ajouter les capitaux étrangers qui cherchaient en Suisse un asile sûr. L'affaire de Cuba et l'aggravation de la situation mondiale qui s'ensuivit ont provoqué, en octobre, un nouvel afflux de dollars. Les dollars que la Banque nationale a dû reprendre des banques de la fin du mois de mai à la mi-juillet, ainsi qu'au mois d'octobre, ont représenté un peu plus de 1,4 milliard de francs suisses. Diverses transactions monétaires, conclues avec la Banque de Réserve Fédérale de New York et la Banque des Règlements Internationaux à Bâle, ont permis de retirer du marché des fonds d'un montant total de 600 millions de francs en chiffre rond et de les écouler à l'étranger sous forme de placements à court terme effectués par des établissements bancaires. En plaçant à l'étranger une partie des excédents de son compte financier, la Confédération a également concouru, dans une large mesure, à la réduction de la masse monétaire et à la lutte contre l'expansion excessive de la conjoncture. Ces opérations n'ont pas servi seulement les intérêts économiques et monétaires de notre pays ; elles ont aussi constitué une nouvelle contribution de la Suisse au resserrement de la collaboration internationale des banques d'émission, c'est-à-dire à la consolidation du système monétaire du monde occidental.

Conformément à la politique de limitation du volume monétaire poursuivie par la Banque nationale, le Gentlemen's Agreement destiné à enrayer l'afflux de fonds étrangers et à réduire le montant de tels avoirs, en vigueur depuis le mois d'août 1960, a été prorogé de six mois, soit jusqu'au 17 février 1963. En outre, les dispositions prises pour neutraliser les fonds qui, venus de l'étranger, s'étaient déversés dans les grandes banques au mois de mars 1961 ont été maintenues. Enfin, les rescriptions de stérilisation que les banques détiennent depuis le mois d'octobre 1960 ont été renouvelées aux échéances.

La Banque nationale est parvenue à se libérer d'une partie des frais d'intérêt que lui cause cette dernière opération de stérilisation monétaire en reprenant pour 207 millions de francs de bons à court terme du Trésor américain, qui sont libellés en francs suisses et ont une échéance de 5 ou 8 mois; ils peuvent être dénoncés en tout temps et à bref délai. La Confédération, de son côté, a placé 220 millions de francs en obligations d'Etat américaines établies en francs suisses; elles sont à 15 ou à 16 mois d'échéance. Ces obligations, dont le rendement se situe entre le taux d'intérêt américain et celui de la Suisse, se sont substituées, pour la Confédération, aux placements en dollars munis d'une garantie de change.

En comparaison des entrées de devises, l'accroissement des liquidités du marché a pu être limité grâce aux mesures précitées. L'afflux de capitaux en provenance de l'étranger a toutefois empêché, en 1962 encore, que le déficit de la balance des revenus ne se traduise par une sortie de fonds et par un resserrement du marché financier. Ainsi, l'élément monétaire n'a pas pu jouer son rôle de correctif naturel de la surexpansion économique. Cependant, l'énorme accroissement des besoins d'investissement n'a pas été sans influencer l'évolution du marché financier. Au cours du second semestre de l'exercice, une tendance au resserrement des moyens et au raidissement des taux d'intérêt est apparue en divers points du marché de l'argent et des capitaux. En particulier, un certain renchérissement des fonds de tiers a contraint les banques à relever légèrement leurs taux d'intérêt pour certaines catégories de prêts. Dans la majorité des cas, les taux hypothécaires n'ont cependant pas été touchés par cette hausse; elle n'a, notamment, pas influencé les taux des anciennes hypothèques en premier rang sur les maisons d'habitation et sur les biens-fonds agricoles.

Quant à la question de savoir si une politique de hausse délibérée de l'intérêt aurait pu réduire la surchauffe de l'économie, il faut y répondre par la négative. La politique suivie sur le marché de l'argent et des capitaux a continué d'être dictée avant tout par la situation générale de la balance suisse des paiements. Etant donné l'importance des investissements suisses à l'étranger et les excédents constants de la balance des mouvements de capitaux, qui masquaient le déficit de la balance des paiements courants, une hausse accentuée des taux d'intérêt aurait nécessairement renforcé l'afflux des fonds en provenance de l'étranger et, par là, les pressions inflationnistes; de surcroît, une telle hausse aurait rendu difficile, voire impossible, l'exportation des capitaux excédentaires, qui était souhaitable du point de vue de la politique de conjoncture.

Pour ces motifs, la Banque nationale s'est abstenue de toute mesure propre à favoriser la tendance à la hausse des taux d'intérêt. D'un autre côté, il eût été malavisé, étant donné la situation de la conjoncture, de vouloir combattre les tendances au resserrement du marché par une augmentation artificielle de l'offre de capitaux, réalisée par exemple en libérant, en quantité, des fonds stérilisés ou neutralisés. Une mesure de ce genre aurait entraîné un accroissement de la demande globale, déjà excessive, et elle aurait stimulé les forces d'expansion inflationnistes que la Confédération, la Banque nationale et les associations économiques s'efforçaient de contenir. En harmonie avec cette politique, la Banque nationale a soutenu temporairement le cours des obligations fédérales; ces interventions prudentes, faites avec des moyens relativement modestes,

ont contribué au maintien de conditions généralement stables sur le marché des obligations, ce qui était dans l'intérêt des émissions d'emprunts suisses. En fait, bien que sollicité d'une façon exceptionnellement forte par des emprunts obligataires suisses, le marché financier a montré une capacité remarquable. La Banque nationale s'est également souciée des besoins des emprunteurs suisses dans sa politique en matière d'exportation de capitaux; considérant l'ampleur de ces besoins et la tendance à un léger resserrement du marché, elle a sensiblement espacé les emprunts étrangers. La mise à contribution nette du marché par des émissions d'obligations étrangères a donc été nettement plus faible qu'en 1961.

La règle suivie par la Banque nationale depuis de longues années, de faire bénéficier notre pays de taux d'intérêt modérés et aussi stables que possible, ne saurait impliquer leur fixation à un niveau déterminé. Si l'on ne parvient pas à adapter les investissements à la formation de l'épargne, le mécanisme du marché doit nécessairement provoquer une hausse des taux. Dans l'état actuel de la conjoncture, la Banque nationale ne saurait s'opposer à une telle évolution. L'institut d'émission doit se borner à empêcher que des variations brusques ne se produisent et à veiller que les taux s'adaptent progressivement et sans heurts aux changements qui surviennent dans la situation du marché.

L'ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE EN SUISSE

L'année 1962 a été marquée par une activité économique très intense. Le volume de l'*emploi* a continué d'augmenter. De la fin de septembre 1961 à la fin de septembre 1962, le nombre des personnes employées dans l'industrie, l'artisanat, le commerce et les transports s'est accru de 4,1%. En même temps, un certain changement s'est produit dans la répartition des employés et ouvriers entre les différents secteurs de la vie économique, l'accroissement de l'effectif du personnel ayant été relativement plus faible dans l'industrie que dans le secteur des services. Le degré d'occupation, dans l'industrie, n'a progressé que de 3,2%, alors qu'il était monté de 7,2% de septembre 1960 à septembre 1961. Ce ralentissement est en partie imputable à la diminution de la main-d'œuvre dans quelques branches de l'industrie des textiles et de l'habillement, mais il est aussi la conséquence des appels que les associations centrales de l'économie ont adressés, au début de l'année, à leurs sections ainsi qu'à leurs organisations membres, afin que les chefs d'entreprise fassent preuve de réserve dans l'engagement de nouveaux ouvriers. C'est ainsi que l'effectif de la main-d'œuvre dans l'industrie des métaux et des machines n'a augmenté que de 0,9% de la fin du premier à la fin du troisième trimestre de l'exercice, tandis qu'il avait progressé de 2,8% au cours des six mois précédents.

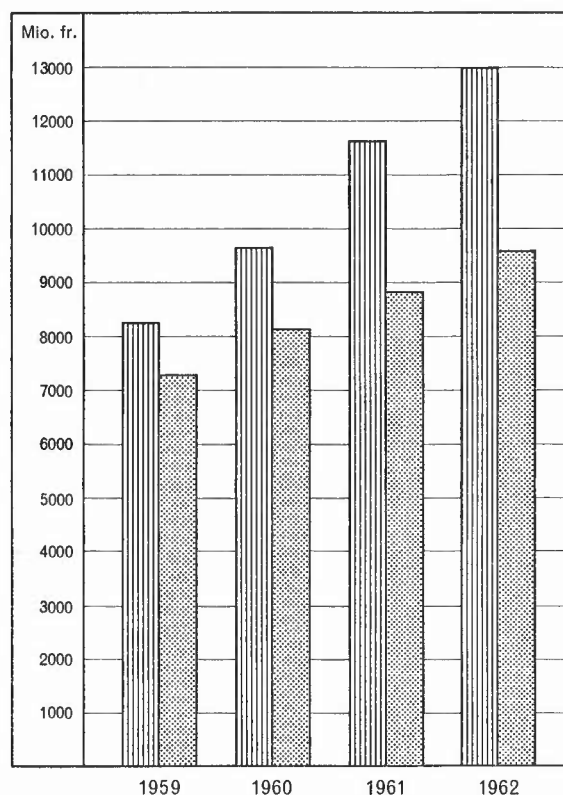
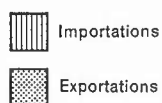
La situation est restée tendue sur le marché du travail. Les besoins de main-d'œuvre de l'économie n'ont pu être couverts que grâce à l'appoint de personnel étranger. En août dernier, 645 000 travailleurs étrangers soumis au contrôle étaient occupés en Suisse, contre 548 000 en août 1961. Cet accroissement de 97 000 personnes n'a été que légèrement inférieur à celui de 113 000 per-

sonnes qui s'était produit de l'été 1960 à l'été 1961. Les trois quarts de l'augmentation ont porté sur des ouvriers non saisonniers, dont l'occupation a le plus souvent un caractère durable. Cette main-d'œuvre est surtout employée dans l'industrie et dans l'artisanat, où elle constitue une part croissante de l'effectif total du personnel, si bien que le maintien de la production dépend toujours davantage de l'étranger. Les effets de la réduction de la durée contractuelle du travail sur le volume de la production ont pu être compensés par des heures supplémentaires et par l'engagement de travailleurs étrangers.

Les statistiques relatives aux projets de construction montrent à quel point le boom des investissements a influencé l'évolution de la demande. Alors que l'*industrie du bâtiment* était parvenue à exécuter en 1961 des constructions d'une valeur globale de 7,5 milliards de francs en travaillant à la limite de sa capacité, les projets de bâtir, pour 1962, ont été évalués à 10,3 milliards de francs. Par rapport à la construction effective de l'année précédente, ce chiffre représente une augmentation extraordinairement forte de 2,8 milliards de francs, ou de 37%. Pour la construction publique – les projets s'élevant à 3 247 millions de francs – l'accroissement a été de 1 216 millions, ou de 60%. Il a même atteint 93% pour les routes. Les projets privés, estimés à 7 011 millions de francs, ont dépassé de 1 539 millions, ou de 28%, la valeur des constructions réalisées l'année précédente. Le taux d'augmentation s'est élevé à 37% pour les projets d'investissement de l'industrie et de l'artisanat. Quant aux projets de construction de maisons d'habitation, ils ont surpassé de 29% la production de l'année 1961.

Malgré l'amélioration de la productivité, l'industrie du bâtiment n'est pas parvenue à réaliser la totalité du programme de construction devisé à 10,3 milliards, quand bien même les coûts de construction ont subi une hausse qui a été, pour les habitations, de 7% en chiffre rond. Il a donc fallu ajourner de nombreux projets; des retards se sont en outre produits dans l'achèvement d'immeubles en chantier. Il semble notamment que tous les projets de *construction de logements* n'ont pu être réalisés. Ainsi, au cours du premier semestre de 1962, 20 993 logements ont été terminés dans 499 communes comptant plus de 2 000 habitants; ce chiffre n'égale pas tout à fait celui, d'ailleurs élevé, qui avait été enregistré l'année d'avant pour la période correspondante. Dans les 65 villes de plus de 10 000 habitants, 23 672 logements ont été terminés en 1962, contre 23 988 en 1961. Le nombre des permis de construire a baissé, lui aussi. On a autorisé, dans les communes urbaines, la construction de 25 905 logements. Bien que de 10% moins nombreuses qu'en 1961, les autorisations l'ont donc encore emporté sur les projets réalisés, ce qui fait présager une activité intense dans le domaine de la construction de logements en 1963.

La construction de bâtiments industriels et artisanaux a continué de progresser; cependant, la statistique trimestrielle des projets soumis en 1962 aux inspecteurs des fabriques laisse prévoir un ralentissement du rythme de cette expansion; en effet, le nombre des projets examinés du deuxième au quatrième trimestre n'a dépassé que de 6% le chiffre correspondant de l'année précédente, alors que la progression avait été de 22% au premier trimestre. Enfin, la part des investissements de rationalisation s'est accrue et les projets d'agrandissement ont marqué un net recul.



Le développement de nos exportations s'est poursuivi. Il n'a pas été affecté par le léger fléchissement du chiffre des nouvelles commandes, relevé ici et là; le seul effet de cette baisse a été d'abrèger les délais de livraison. Comme la demande intérieure s'est constamment accrue et qu'il a souvent fallu augmenter nos achats à l'étranger pour la satisfaire, les importations ont continué, elles aussi, de progresser fortement. Par conséquent, les chiffres du *commerce extérieur* sont montés, dans l'ensemble, de 2,1 milliards de francs pour s'inscrire à 22,6 milliards. Les deux tiers de cette augmentation sont imputables aux importations et un tiers aux exportations.

Les importations se sont élevées à 12 986 millions de francs, dépassant ainsi de 1 341 millions, ou de 11,5%, le résultat de l'année précédente. Leur croissance s'est cependant ralentie au cours de l'exercice; par rapport aux chiffres correspondants de l'année précédente, les taux d'augmentation ont passé du premier au quatrième trimestre de 18 à 5%. Cette évolution provient principalement du fait que les importations de matières premières et de combustibles, d'un montant de 3 400 millions de francs, n'ont pas augmenté en 1962. Les importations de produits alimentaires et de denrées fourragères ont augmenté de 11% pour atteindre 1 992 millions; celles de produits fabriqués, avançant de 18%, se sont montées à 7 594 millions de francs. La demande de biens d'investissement a été très forte, puisque les entrées de machines, d'instruments et d'appareils ont progressé d'un quart en chiffre rond.

L'augmentation de 758 millions, ou de 8,6%, qui a porté à 9 580 millions de francs la valeur de nos exportations, a été à peu près la même que l'année précédente. La part de l'industrie

des machines et des appareils à cet accroissement a été de 298 millions, celle de l'industrie horlogère de 116 millions et celle de l'industrie chimique de 129 millions; l'industrie des textiles est parvenue à accroître de 47 millions de francs le montant de ses ventes à l'étranger, ce qui s'explique presque exclusivement par l'augmentation des exportations de filés et de tissus synthétiques. Le chiffre des exportations de l'industrie du coton a baissé.

Nos échanges avec les pays d'Europe, qu'il s'agisse des Etats membres de l'AELE ou de ceux de la CEE, se sont développés un peu plus fortement qu'avec les pays d'outre-mer. La part de l'AELE dans l'ensemble de nos importations a passé de 12,5 %, en 1961, à 13,3 % en 1962; celle de la CEE, progressant légèrement, s'est élevée de 62,5 % à 63,1 %. Les 17,9 % de nos exportations sont allés chez nos partenaires de l'AELE, contre 17,2 % en 1961. Quant à la part de la CEE dans l'ensemble de nos exportations, elle a passé de 41,5 à 42,0 %. Dans le commerce avec les pays de l'AELE, nos exportations, d'un montant de 1,7 milliard de francs, ont balancé nos importations. En revanche, nos achats aux Etats membres de la CEE, qui se sont montés à 8,2 milliards de francs, ont représenté plus du double de nos exportations dans cette zone.

Les importations ayant progressé de façon beaucoup plus marquée que les exportations, le déficit de la balance commerciale a continué de s'accroître. Il a atteint le chiffre exceptionnellement élevé de 3 406 millions de francs, dépassant de 584 millions, ou de 20,7 %, le déficit de 1961. Ce découvert croissant dans nos échanges de marchandises avec l'étranger s'est traduit par un déficit élevé de la balance des revenus. C'est là le signe du déséquilibre que l'emballement de la conjoncture a engendré dans nos relations économiques extérieures.

La situation de l'*agriculture* s'est améliorée dans l'ensemble, quoique les conditions atmosphériques aient été défavorables pour quelques branches de la production. Après un printemps froid et pluvieux, le temps sec et ensoleillé du début de l'été a permis d'engranger du foin de bonne qualité. La sécheresse des mois suivants a nui par contre aux regains et a provoqué une pénurie de fourrage dans de nombreuses régions. En revanche, elle a profité à la culture des céréales, dont le rapport a été très satisfaisant. La récolte de pommes de terre a été plus faible, la récolte de fruits plus forte que celle de l'année précédente. Quant à la vendange, elle fut de bonne qualité. Au cours du premier semestre, les livraisons de lait ont dépassé nettement celles de l'année précédente; elles ont diminué par la suite, si bien que l'accroissement de la production pour l'ensemble de l'année n'a été que de 2,4 %. Le manque de fourrage a entraîné une vigoureuse augmentation de l'offre de gros bétail de boucherie, dont l'écoulement difficile a donné lieu à des mesures spéciales destinées à soulager le marché. En vue d'ajuster les revenus agricoles à ceux des autres branches conformément à la loi sur l'agriculture, le Conseil fédéral a relevé les prix de prise en charge des céréales panifiables et de quelques produits de culture sarclée, les prix indicatifs du gros bétail de boucherie et, à partir du 1^{er} novembre, le prix du lait payé au producteur, qui a passé de 45 à 47 centimes par litre. L'indice des prix des produits agricoles est monté de 108,9 points à la fin de 1961 (1948 = 100) à 113,2 à la fin de 1962, ce qui représente une hausse de 3,9 %. De son côté, l'indice des prix des agents de production agricole, progressant de 4,2 %,

s'est élevé de 126,1 à 131,4 points. Cette hausse est de nouveau essentiellement attribuable au renchérissement des outils et des machines, à la hausse du coût de la construction et à celle des salaires. Le relèvement des prix payés aux producteurs pour des produits agricoles importants, ainsi que le rendement quantitativement satisfaisant de l'agriculture n'ont pas seulement compensé les effets du renchérissement des moyens de production survenu en 1962, mais ils doivent encore avoir permis une amélioration des revenus agricoles.

Le *tourisme* s'est développé, dans l'ensemble, mais son essor s'est ralenti durant l'exercice. Alors que, par rapport aux résultats de l'année précédente, l'accroissement du nombre des nuitées a été de 6% durant la saison d'hiver 1961/62, il s'est trouvé réduit à 3% en été. Cette progression un peu plus lente s'explique en grande partie par le fait que la capacité d'hébergement des stations de vacances suisses était déjà entièrement utilisée. Les hôtels et les pensions ont annoncé pour les douze mois de l'année un total de 29,6 millions de nuitées, nouveau chiffre record qui dépasse de 3,8% les résultats de l'année précédente. Les nuitées des hôtes étrangers ont augmenté de 3,9% pour s'inscrire à 17,6 millions; celles des touristes suisses, augmentant de 3,7%, ont atteint 12,0 millions. Les stations de sport des Alpes vaudoises et de l'Oberland bernois ont été moins fréquentées au cours de l'hiver 1961/62; en revanche, toutes les régions de vacances des Alpes ont bénéficié en été de l'accroissement du nombre des nuitées.

Allant de pair avec l'évolution générale de la conjoncture, les *transports* effectués par les Chemins de fer fédéraux ont continué d'augmenter. Au cours des premiers mois de l'exercice en particulier, le trafic des marchandises a été sensiblement plus élevé qu'une année auparavant; l'accroissement du tonnage transporté est devenu moins rapide par la suite. Pour l'ensemble de l'année, le taux d'augmentation a été de 4,5%, contre 4,8% en 1961. Ce fléchissement est dû surtout au trafic de transit qui n'a progressé que de 4,1%, contre 8,6% en 1961. Dans le service des voyageurs, où elle a atteint 2,4%, l'augmentation a été par contre à peu près la même qu'en 1961. Le trafic des ports du Rhin s'est également développé, bien que les basses eaux aient parfois gêné la navigation.

L'indice du coût de la vie a reflété clairement l'*évolution défavorable des prix*. L'enchérissement est imputable principalement à la hausse des coûts indigènes reportée sur les consommateurs. En revanche, la baisse d'une partie des cours mondiaux des matières premières a freiné jusqu'en automne l'augmentation des prix de gros.

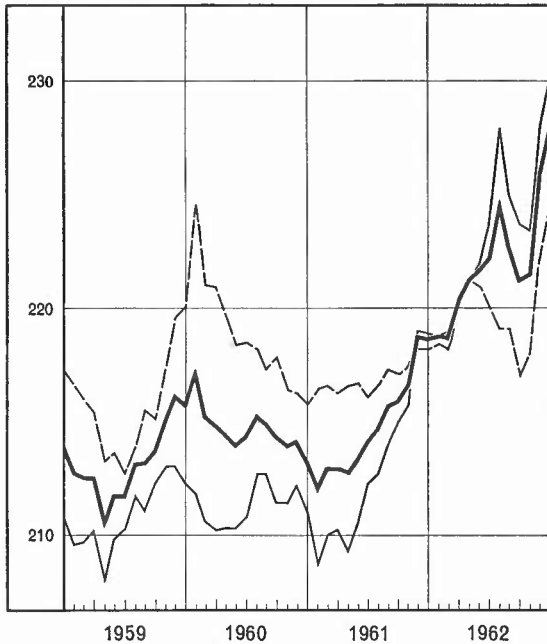
A la fin de 1961, l'indice des prix de gros, alors à la cote 218,7 (août 1939 = 100), dépassait de 2,6% le niveau atteint une année auparavant. Une hausse presque ininterrompue, qui dura jusqu'à la fin du mois de juillet, l'a porté à 224,7 points; après un léger recul à 221,2 à la fin du mois de septembre, il s'est remis à monter jusqu'à la fin de l'exercice où il s'est inscrit à 228 points. Il était alors de 4,3% supérieur au niveau de la fin de l'année précédente. Les marchandises étrangères ont renchéri de 2,9% en moyenne et les marchandises suisses de 5,1%.

L'indice des prix à la consommation montre que le coût de la vie a surtout augmenté au cours du premier semestre. Cet indice était, en juillet, de 5% plus élevé qu'une année auparavant. Par la suite, la progression a été dans l'ensemble un peu moins forte que l'année précédente. A la fin de

Indice suisse des prix de gros

Août 1939 = 100

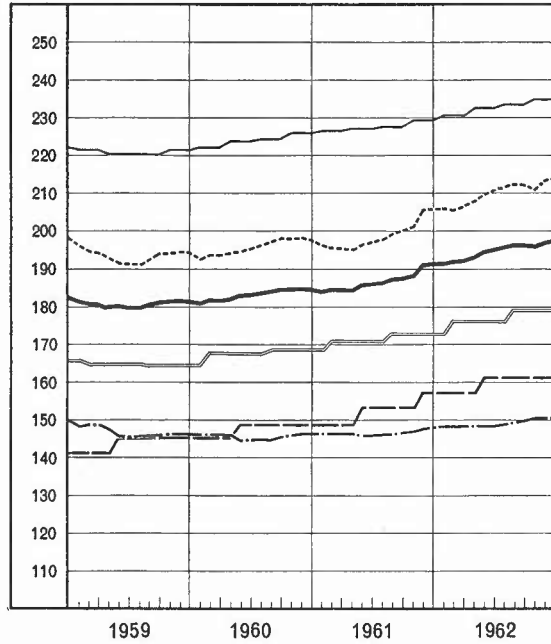
— Indice général
 — Marchandises suisses
 - - - - - Marchandises étrangères



Indice des prix à la consommation

Août 1939 = 100

— Indice général - - - - - Denrées alimentaires
 — Habillement - - - - - Chauffage et éclairage
 — Divers - - - - - Loyer



décembre, l'indice a atteint la cote 197,4, de sorte que le taux de renchérissement était encore de 3,2%. La hausse des prix a touché tous les groupes de consommation, mais elle a été particulièrement accusée pour les denrées alimentaires et pour les services.

Le besoin considérable de main-d'œuvre et la hausse des prix n'ont pas manqué d'agir sur les *salaires*. De la fin de septembre 1961 à la fin de septembre 1962, les taux des salaires payés dans l'industrie et dans le bâtiment ont augmenté de 6,1%. Ce chiffre ne reflète cependant que la tendance générale; il ne fournit aucune indication sur les augmentations de salaires individuelles, sur les gains résultant d'heures supplémentaires et sur les rémunérations accessoires. On ne saurait guère contester que la hausse des salaires n'ait été supérieure au progrès moyen de la productivité en Suisse. Par suite de l'accroissement du coût de la vie, l'amélioration réelle du taux des salaires ne s'est élevée qu'à 1,4%.

Le développement de l'emploi, l'élévation des traitements et des salaires ainsi que l'ampleur du mouvement touristique ont provoqué une expansion continue des dépenses de larges couches de consommateurs et renforcé la pression de la demande. Les *chiffres d'affaires du commerce de détail* ont été par conséquent de 11% plus élevés que les résultats de 1961, qui avaient déjà surpassé de 10,4% ceux de l'année précédente.

Les *comptes des collectivités de droit public* ont enregistré un nouvel accroissement des dépenses, accompagné d'une progression plus nette encore des recettes. Le budget de la *Confédération* pour

l'année 1963 prévoit, au compte financier, que les recettes se monteront à 3 887 millions de francs, les dépenses à 3 849 millions, et que l'excédent des recettes sera de 38 millions. Le fait que le budget pour 1963 présente un accroissement des dépenses de 423 millions, ou de 12,3%, par rapport au budget pour 1962, et qu'il ne se solde pas, comme les années précédentes, par un appréciable excédent de recettes du compte financier, est difficilement conciliable avec les exigences d'une politique financière tenant compte de l'évolution de la conjoncture. Ce sont surtout les dépenses pour les routes nationales, dont le montant budgété dépasse de 150 millions celui de l'année dernière, qui ont réduit l'excédent des recettes pour 1963.

RÉSERVES MONÉTAIRES ET MARCHÉ DES CHANGES

Au début de l'exercice, le dénouement des opérations «swap», que les banques avaient conclues avec la Banque nationale dans les derniers jours de 1961 en vue des échéances de fin d'année, a provoqué une diminution de 281 millions de francs des *réserves monétaires*. Ensuite, l'évolution de nos avoirs en or et en devises a été influencée par le découvert croissant de la balance des paiements. Le lourd déficit de la balance commerciale ainsi que l'exportation de capitaux entraînent une ample augmentation des besoins de devises de l'économie et des banques. Le cours du dollar s'éleva en conséquence. Lorsqu'il atteignit 4,34, la Banque nationale se mit à céder des dollars au marché pour empêcher une hausse trop sensible. Des placements effectués pour le compte de la Confédération provoquèrent aussi un recul des réserves monétaires. Nos avoirs en or et en devises, qui se montaient à 11 920 millions de francs le 31 décembre 1961, ont ainsi diminué de 779 millions de francs pour s'inscrire à 11 141 millions de francs à la fin du mois de mai. La hausse du cours du dollar a permis non seulement de céder au marché des dollars tirés des réserves de la banque d'émission, mais encore de liquider une partie des opérations à terme sur devises faites pour le compte de la Banque de Réserve Fédérale de New York. Le montant de ces transactions fut ramené de 146 à 82 millions de dollars.

A la fin du mois de mai, un revirement s'est produit dans l'évolution de nos réserves monétaires. La crise du dollar canadien et la chute des cours des actions dans les bourses américaines ont alors provoqué d'importants transferts de fonds vers notre pays. Jusqu'à la mi-juillet, le marché céda à la Banque nationale des dollars pour un montant de 1,16 milliard de francs, si bien que, le 14 juillet, nos réserves d'or et de devises atteignirent le montant de 12 027 millions de francs.

Grâce au développement de la coopération qui s'était établie l'année précédente avec les autorités monétaires américaines, il a été possible, en peu de temps, de réduire fortement le montant de nos réserves de devises et de reprendre au marché une grande partie des fonds qu'il avait reçus en cédant des dollars. Par un accord de «swap», conclu à la mi-juillet, la Banque de Réserve Fédérale de New York et la Banque nationale suisse se sont engagées à se mettre mutuellement à disposition, chacune en leur monnaie nationale, un montant pouvant aller respectivement jusqu'à 100 millions de dollars et 431,5 millions de francs suisses. A l'instigation de la Banque nationale

suisse, la Banque de Réserve Fédérale de New York et la Banque des Règlements Internationaux (BRI) ont passé un accord analogue portant sur un égal montant. En vertu de ces accords, la Banque de Réserve Fédérale de New York céda, et à la Banque nationale suisse, et à la Banque des Règlements Internationaux, un montant de 50 millions de dollars contre 216 millions de francs suisses. Grâce au mécanisme des «swap», ces dollars jouissaient d'une garantie de change. En août, l'accord passé entre la Banque des Règlements Internationaux et la Banque de Réserve Fédérale de New York servit de base à une nouvelle opération «swap» de 10 millions de dollars. La Banque de Réserve Fédérale de New York utilisa les 475 millions de francs mis en tout à sa disposition pour racheter 110 millions de dollars à la Banque nationale suisse, dont les réserves monétaires diminuèrent d'autant. Comme les banques suisses reprirent à la Banque nationale, pour les placer en bons du Trésor américain, les dollars provenant de ces opérations «swap» et comme la Banque des Règlements Internationaux finança ses propres «swap» au moyen d'avances de nos banques et de fonds en monnaie suisse dont elle disposait déjà, le montant total des francs suisses cédés à la Banque de Réserve Fédérale de New York fut retiré du marché. Ces opérations et la vente à la Confédération de dollars pour ses placements ramenèrent, à la fin du mois d'août, nos réserves monétaires à 11 394 millions de francs.

La situation monétaire s'est de nouveau altérée dans la seconde quinzaine d'octobre, lorsque l'affaire de Cuba provoqua un nouvel afflux de dollars dans notre pays. Bien que cette crise n'ait duré que trois jours, la Banque nationale dut reprendre des dollars pour un montant de 230 millions de francs; comme, d'autre part, des dollars d'une contre-valeur de 40 millions de francs furent achetés pour le compte de la Banque de Réserve Fédérale de New York, c'est au total 270 millions de francs qui se déversèrent sur le marché. Afin de restreindre le montant de nos avoirs en devises et d'absorber une partie des liquidités du marché, on prit alors les dispositions suivantes: un nouveau «swap» de 20 millions de dollars fut exécuté sur la base de l'accord passé entre la Banque de Réserve Fédérale de New York et la Banque des Règlements Internationaux; au cours des semaines précédentes, les «swap» exécutés entre ces deux banques avaient pu être réduits de 25 millions de dollars. Par un «swap» or contre francs, la Banque nationale mit à la disposition de la Banque des Règlements Internationaux les francs suisses dont elle avait besoin. La Banque de Réserve Fédérale de New York utilisa de nouveau les francs suisses dont elle fut créditée pour racheter des dollars à la Banque nationale suisse. En outre, elle acheta à terme 30 millions de dollars sur le marché, ce qui permit à la Banque nationale, en cédant aux banques des dollars munis d'une garantie de change, de restreindre les liquidités du marché.

Dans le cadre de la coopération des banques d'émission, la Banque de Réserve Fédérale de New York a procédé, au mois d'octobre et au mois de novembre, à des achats d'or à la Banque nationale. Elle se servit à cette fin des fonds qui avaient été remis aux autorités monétaires américaines en échange d'obligations d'Etat libellées en francs suisses. Ces titres figurent dans l'état de situation de la Banque nationale sous la nouvelle rubrique «Bons du Trésor étrangers en francs suisses».

Vers la fin de l'exercice, la Banque nationale a dû reprendre des banques, qui procédaient à leurs préparatifs de fin d'année, des dollars pour un montant de 849 millions de francs suisses. Il s'est agi, pour 190 millions de francs, de reprises fermes, et, pour 659 millions de francs, de « swap » dont la durée dépassait parfois un peu celle des opérations du même genre faites les années précédentes. Les grandes banques se procurèrent d'autres fonds en francs suisses en effectuant des « swap » dollars contre francs avec la Banque des Règlements Internationaux, qui obtint elle-même les francs suisses nécessaires au moyen d'un « swap » or contre francs avec la Banque nationale. La liquidation d'opérations à terme sur le dollar par la Banque de Réserve Fédérale de New York renforça encore de 130 millions de francs les disponibilités du marché. La Banque de Réserve Fédérale de New York s'était procuré ces 130 millions de francs grâce à un « swap » avec la Banque des Règlements Internationaux, qui elle-même avait conclu à cet effet un « swap » or contre francs avec la Banque nationale. Ces opérations se sont traduites par un accroissement de nos réserves monétaires qui montèrent à 12 411 millions de francs à la fin de l'année. Elles dépassaient ainsi de 491 millions le chiffre noté à la fin de l'année précédente.

Les réserves de devises ont notablement varié au cours de l'exercice. Au début de l'année, la liquidation de « swap » à court terme avec les banques les fit reculer. Au printemps, lorsque la Banque nationale eut l'occasion de céder des devises au marché, elle se procura des dollars contre de l'or et des francs suisses auprès des autorités monétaires américaines. Par la suite, la Banque nationale laissa passagèrement ses réserves de devises s'élever jusqu'au niveau de 1 494 millions de francs, qu'elles atteignirent à la mi-juillet. Leur montant diminua alors fortement sous l'effet des dispositions déjà citées, prises en été et en automne. A la fin de l'année, les réserves monétaires se composaient pour 11 544 millions de francs d'or et pour 867 millions de francs de devises. L'encaisse-or s'est ainsi accrue de 466 millions en une année, celle de devises de 25 millions. Si les réserves de devises n'ont pas augmenté davantage malgré le montant considérable des dollars offerts par les banques vers la fin de l'année, c'est qu'une opération « swap » avec la Banque des Règlements Internationaux a permis à la Banque nationale d'échanger ces dollars contre de l'or.

Au cours des premiers mois de l'exercice, le *marché des changes* en Suisse s'est senti du déficit important de la balance des paiements. La demande croissante de moyens de paiement étrangers a influé jusqu'à la mi-mai sur la position du franc suisse par rapport aux principales devises. Le dollar américain, dont le cours avait oscillé légèrement au-dessous de 4,32 au début de l'année, monta graduellement à 4,349. Les devises européennes firent également preuve de fermeté. Elles se rapprochèrent des parités officielles et quelques-unes d'entre elles parvinrent à les dépasser temporairement.

Au mois de mai, l'instabilité de la situation monétaire internationale et la chute des cours aux bourses des actions renversèrent la tendance des cours sur le marché des devises et leur imprimèrent par la suite des fluctuations parfois considérables. Au début du mois de juin, le dollar américain retomba au cours d'achat de 4,315, pratiqué par la Banque nationale, dont

il ne parvint à se détacher qu'à la fin du mois de juillet. Il monta à $4,32\frac{3}{4}$ à la fin de l'été, mais les répercussions de l'affaire de Cuba le ramenèrent à 4,315. Abstraction faite de hausses minimes et passagères, le dollar américain est resté à ce niveau jusqu'à la mi-décembre. Il se négociait à 4,319 à la fin de l'année.

Les cours des monnaies européennes, quoiqu'ils aient suivi dans l'ensemble l'évolution du dollar américain, ont révélé certains comportements propres. Ainsi, le franc français a toujours été ferme et la lire italienne n'a subi que des variations minimes. La livre sterling a été généralement plus faible que le dollar et elle a été cotée, dans les derniers mois de l'année, au-dessous du niveau de l'année précédente. Le mark allemand a été soumis, lors de l'affaire de Cuba, à une pression assez vive, due principalement au fait que des capitaux ont été retirés d'Allemagne, mais il s'est vigoureusement redressé durant les dernières semaines de l'année sur les marchés internationaux. Le cours du florin hollandais a beaucoup fluctué.

La monnaie canadienne a traversé une période mouvementée. A partir de l'été 1961, les autorités monétaires canadiennes avaient acheté des quantités considérables de dollars américains pour peser sur le cours du dollar canadien, qui se formait librement. Sous l'effet de cette pression, il s'est inscrit à la fin de l'année 1961 à 0,96 dollar américain. Au début du mois de mai 1962, les autorités monétaires canadiennes ont fait baisser une nouvelle fois le cours du dollar canadien. Elles fixèrent alors sa parité à 0,925 dollar américain et elles déterminèrent des marges de cotation conformément aux règles prescrites par le Fonds monétaire international. Lorsque des sorties de capitaux se produisirent par la suite, le soutien du cours du dollar canadien exigea des moyens monétaires considérables. La situation devint critique. Pour y faire face, le Gouvernement du Canada eut recours, le 24 juin, à des mesures d'assainissement radicales. Une large assistance financière internationale l'aida à redresser la situation. Le dollar canadien, dont le cours était tombé temporairement à 0,917 dollar américain, se négociait à 0,928 à la fin de l'année.

Après une certaine animation au début de l'année, le calme a régné sur les *marchés internationaux de l'or* jusqu'au début du mois de mai. Le prix de l'or à Londres, qui était à la fin de l'année 1961 de $35,14\frac{3}{8}$ dollars l'once de fin, tomba à 35,06. Les achats reprirent au mois de mai avec les discussions sur la stabilité du dollar, mais la hausse du prix de l'or fut étroitement limitée par l'intervention sur le marché de Londres du pool de l'or groupant la Banque de Réserve Fédérale de New York et plusieurs banques d'émission européennes. Au mois de juin, sous l'effet de la chute mondiale du cours des actions, la demande d'or s'accrut et le prix de ce métal dépassa 35,10 pour la première fois depuis le mois de février, pour atteindre $35,14\frac{1}{2}$ dans la seconde quinzaine de juillet. La déclaration catégorique du Président des États-Unis, affirmant que son gouvernement maintiendrait la parité-or actuelle du dollar, fit immédiatement descendre l'once à 35,11. La décision de faire porter sur toutes les pièces d'or, dès le 1^{er} janvier 1963, l'interdiction faite aux citoyens américains de posséder de l'or à l'intérieur et à l'extérieur des États-Unis entraîna également une baisse des prix sur les marchés d'or monnayé. La demande d'or a été de nouveau stimulée par les vives tensions politiques causées par le problème de

Berlin et par l'affaire de Cuba. Après avoir atteint, le 24 octobre, le point le plus élevé de l'année, soit 35,19¹/₂ dollars l'once de fin, le prix de l'or sur le marché s'est mis à baisser pour s'inscrire à 35,06¹/₄ le 31 décembre.

La tendance du marché de l'or en Suisse a correspondu dans une large mesure à celle des marchés internationaux. Le kilogramme de fin a atteint son prix maximal, soit 4 905 francs, dans la seconde quinzaine d'avril et son prix minimal, soit 4 865 francs, dans la première quinzaine de décembre.

Divers changements se sont produits dans les *relations monétaires internationales*. Nous avons déjà mentionné le plus important, à savoir l'abandon par le Canada, le 2 mai 1962, du système du cours de change flexible, qui était en vigueur depuis 1950, et l'adoption d'une parité fixe par rapport au dollar américain. La Bulgarie et le Chili ont procédé à une dévaluation officielle, ainsi que l'Etat d'Israël qui abandonna par la même occasion le système des cours de change multiples. Des rectifications de cours, des dévaluations de fait et des réformes du régime des changes ont eu lieu en Argentine, au Brésil, en Corée du Sud, en Egypte, aux Philippines, au Sud Vietnam, en Syrie, en Uruguay et au Venezuela. Pour la première fois, Chypre, la Malaisie et le Portugal sont convenus avec le Fonds monétaire international d'une parité fixe pour leur monnaie. Le Libéria, le Sénégal, la Somalie et le Togo ont adhéré au Fonds monétaire, qui compte désormais 79 Etats membres.

Au cours de l'exercice, de nouveaux assouplissements ont été apportés aux dispositions qui limitent encore les échanges et les paiements internationaux; les restrictions qui ont été par ailleurs introduites ou aggravées n'ont heureusement qu'une portée restreinte. Se ralliant à la majorité des Etats européens qui avaient déjà fait ce pas en février 1961, l'Autriche s'est soumise, le 1^{er} août 1962, à l'article VIII des statuts du Fonds monétaire international. Le contrôle des changes a été assoupli en France et en Italie, où des transactions en capital peuvent se faire au cours officiel; en Grande-Bretagne, où les deux sortes de prescriptions relatives à l'utilisation d'avoirs en dollars pour l'acquisition de titres en dehors de la zone sterling ont été unifiées; en Espagne, où le transfert de revenus et de gains en capital provenant des placements étrangers a été libéré; en Autriche, où l'acquisition de papiers-valeurs étrangers a été autorisée; en Autriche et en France encore, où l'attribution de devises pour les voyages à l'étranger a été augmentée. Les Philippines enfin, en introduisant un cours de change flexible et uniforme, ont supprimé le contrôle des changes. En revanche, des restrictions de change ont été édictées en Egypte (interdiction d'importer et d'exporter des billets de banque) ainsi qu'au Guatemala, où le trafic des paiements avec l'étranger, qui était libre, a été soumis à un contrôle.

Le commerce international a bénéficié de nouveaux allègements. Les barrières douanières ont continué de s'abaisser à l'intérieur du Marché commun et de l'Association européenne de libre échange, ainsi que dans le cadre plus large du GATT. L'Italie et l'Autriche ont en outre réduit certains droits de douane pour des motifs de politique de conjoncture. Des restrictions quantitatives ont été abrogées en Afrique du Sud, en Espagne, en Finlande, au Japon et aux Pays-Bas. Par contre, l'évolution de sa balance des paiements a contraint le Canada à prélever

temporairement des surtaxes de douane, mesure qui a déjà pu être partiellement rapportée avant la fin de l'année; l'Argentine, d'autre part, a relevé son tarif douanier.

Le service des paiements entre les Etats signataires de l'*Accord monétaire européen* s'est déroulé sans heurts, comme au cours des années précédentes. La Grèce seule a fait usage de la possibilité, prévue dans l'Accord, d'obtenir des avances à titre de financement intérimaire. Le Fonds européen a accordé à la Turquie, pour trois ans et au taux de $3\frac{3}{4}\%$, un nouveau crédit de 45 millions de dollars divisé en deux tranches; il a consenti en outre, pour deux ans et au même taux de $3\frac{3}{4}\%$, un crédit de 5 millions de dollars à l'Islande, après que ce pays eut entièrement remboursé un prêt antérieur. L'Espagne a renoncé à faire usage de son droit de ne régler qu'ultérieurement sa contribution au Fonds européen. La possibilité de recourir aux ressources du Fonds européen pour allouer des crédits de développement à long terme aux Etats membres a été examinée pendant l'exercice, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet. Au cours des pourparlers relatifs au renouvellement de l'Accord monétaire européen, pour une année, la Grande-Bretagne a déclaré qu'elle devait limiter à 11,25 millions le montant de livres sterling qui, selon cet accord, bénéficie de la garantie de change par rapport au dollar; la quote-part de chaque Etat membre à ce montant a été fixée d'entente avec les banques d'émission intéressées.

CRÉDIT DE LA BANQUE D'ÉMISSION ET VOLUME MONÉTAIRE

Les besoins d'argent de l'économie et des pouvoirs publics ayant progressé en raison de l'expansion de la conjoncture, la demande de crédits bancaires a été très soutenue, mais elle a pu être satisfaite sans recours notable à la banque d'émission. Quoiqu'il ait été toute l'année légèrement plus élevé qu'en 1961, le montant des crédits qu'elle a accordés est resté faible. L'appel au crédit de la Banque nationale est tombé au début de l'année de 136 à 70 millions de francs, sous l'effet surtout du remboursement d'avances sur nantissement. Il s'est tenu à ce niveau jusqu'à la fin de novembre, sauf une augmentation passagère qui l'a porté à 87 millions de francs à la fin de juin. Vers la fin de l'exercice, le recours au crédit de la Banque nationale a été un peu plus prononcé que l'année précédente, mais, fait remarquable, un petit nombre de banques seulement ont dû s'adresser à la banque d'émission pour renforcer leur liquidité. Au 31 décembre 1962, les crédits octroyés par la Banque nationale se montaient à 195 millions de francs, ce qui fait une augmentation de 59 millions par rapport à l'année précédente. Sur les crédits en cours, 123 millions revenaient au portefeuille suisse, qui contenait pour 45 millions de rescriptions fédérales réescomptées; quant aux avances sur nantissement, elles se montaient à 72 millions de francs. Quelques banques se sont en outre procuré des fonds en remettant provisoirement à la Banque nationale pour 27 millions de francs de rescriptions fédérales de stérilisation, contre 106 millions en 1961.

L'évolution du *portefeuille suisse* a été calme presque jusqu'à la fin du mois de décembre. Dans la seconde moitié de l'année, sa valeur a été temporairement un peu plus élevée qu'au cours des

mois précédents, cette augmentation étant due à l'escompte d'obligations. En moyenne mensuelle, le montant des effets a oscillé entre 52 et 79 millions de francs. Sur ce montant, la part des effets afférents à la constitution de stocks obligatoires a été presque constamment de 45 millions de francs en chiffre rond, dont 5 millions avaient trait à la constitution de réserves de céréales. Les stocks obligatoires entretenus par l'économie sont demeurés au niveau de l'année précédente. Compte tenu des contrats portant sur les réserves supplémentaires de céréales panifiables, 2 927 contrats de constitution de stocks étaient en vigueur à la fin de 1962, contre 2 948 une année auparavant. La valeur des marchandises stockées était de 1 278 millions. Les banques participaient au financement de ces stocks pour 688 millions de francs, contre 672 millions l'année précédente. La moyenne annuelle des *avances sur nantissement* a été de 16 millions de francs.

Le besoin de l'économie et de la population en billets de banque s'est fortement accru sous l'effet de la surexpansion de la conjoncture. A la fin de 1961, la *circulation fiduciaire* se montait à 7 656 millions de francs. Le reflux de billets des premières semaines de l'année la réduisit jusqu'à la fin de janvier de 565 millions de francs, ce qui représente une baisse de 100 millions de francs plus accusée qu'au mois de janvier 1961. L'excédent des sorties de billets entraîna par la suite une expansion considérable de la circulation fiduciaire qui, au printemps, dépassait de près de 800 millions de francs le chiffre correspondant de l'année précédente. La progression, devenue moins rapide en été, a repris en automne. A la fin de l'année, la circulation fiduciaire était de 8 506 millions de francs et excédait de 850 millions, ou de 11,1 %, le chiffre noté douze mois auparavant. Cette augmentation semble en partie imputable à la thésaurisation de billets de banque. En 1961, l'accroissement avait été de 11,9 %. Au 31 décembre 1962, la couverture-or des billets en circulation s'élevait à 136 %.

Si l'on considère la composition de la circulation fiduciaire, on constate que la part des billets de 100 et de 500 francs s'est accrue. Celle des billets de 1 000 francs, qui augmentait depuis des années, a légèrement diminué en 1962. Quant à la proportion des billets de 5 à 50 francs, elle a continué de fléchir nettement. Les trois petites coupures de 5, 10 et 20 francs représentaient ensemble, au 31 décembre 1962, 7,92 % de la circulation, contre 8,33 % une année auparavant. La part des billets de 50 francs a diminué de 7,27 à 7,01 %. Celle des billets de 100 francs a passé de 43,57 à 43,81 % et celle des billets de 500 francs de 10,55 à 11,09 %. La part des billets de 1 000 francs a baissé de 30,28 à 30,17 %.

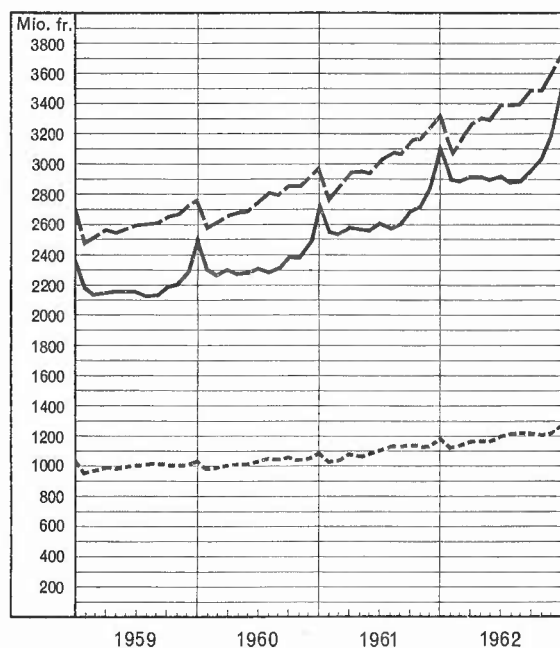
Les principaux facteurs qui ont agi sur l'évolution des *engagements à vue* ont été, d'une part, les reprises de dollars et, d'autre part, les mesures de la banque d'émission pour réduire la liquidité du marché, les opérations de stérilisation monétaire de la Confédération – qui a placé à l'étranger ses excédents de trésorerie – et, enfin, l'augmentation de la circulation fiduciaire. Quant à l'influence du déficit croissant de la balance des revenus, elle n'a été sensible que pendant les premiers mois de l'année.

Bien que l'institut d'émission crédite les comptes des banques de la contre-valeur des dollars qu'il leur reprend et que la contre-valeur des devises que l'institut d'émission cède au marché

Répartition des billets en circulation

En fin de mois

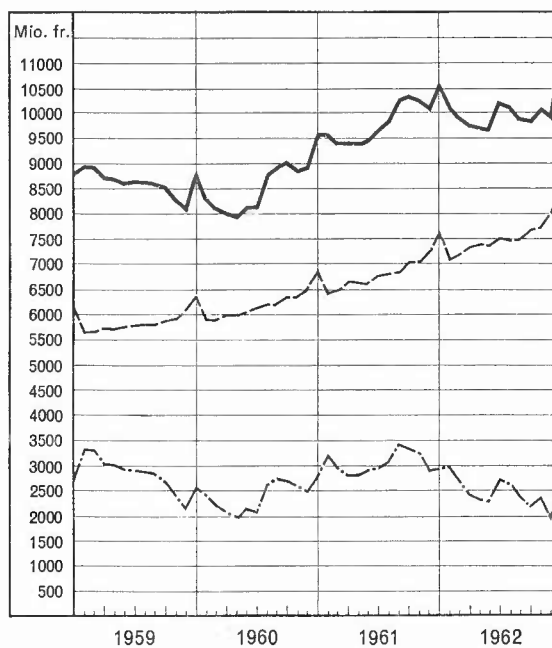
- Coupures de 1000 et 500 francs
- Coupures de 100 francs
- - - Coupures de 50, 20, 10 et 5 francs



Billets et engagements à vue

En fin de mois

- Billets en circulation
- - - Engagements à vue
- Total



s'inscrit au débit de ces comptes, les *avoirs en comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie* n'ont pas toujours suivi une évolution parallèle à celle des réserves monétaires.

A la fin de 1961, les avoirs de l'économie en comptes de virements étaient de 1 996 millions de francs. Ils diminuèrent immédiatement au début de l'exercice, lorsque les banques reprirent pour 281 millions de francs de dollars et pour 106 millions de francs de rescriptions de stérilisation, devises et titres qu'elles avaient remis à la banque d'émission à la fin de l'année précédente pour accroître leur liquidité. Toutefois, le reflux des billets ayant plus que compensé la diminution des avoirs en comptes de virements, ceux-ci passèrent à 2 270 millions de francs à la fin de la troisième semaine de l'année. Après une courte période de calme, les effets du déficit de la balance des devises commencèrent à se faire sentir. Comme, d'autre part, le besoin de billets de banque de l'économie s'intensifiait, les avoirs à vue des banques, du commerce et de l'industrie tombèrent, jusqu'à la fin de mai, à 1 748 millions de francs. Ils étaient alors de 307 millions de francs inférieurs au chiffre correspondant de l'année précédente. Lorsque la banque d'émission eut de nouveau à reprendre des montants considérables de dollars, il fut possible, grâce aux mesures d'absorption monétaire précédemment décrites, de limiter étroitement l'augmentation des comptes de virements. L'expansion accrue de la circulation fiduciaire et d'importants virements en faveur des comptes de la Confédération eurent un effet analogue. Après être montés à 2 617 millions de francs à la mi-juillet, les avoirs à vue de l'économie baissèrent, jus-

qu'au 7 décembre, à 1 599 millions de francs. Les préparatifs des banques en vue des échéances de fin d'année se traduisirent au cours des trois dernières semaines de l'exercice par une augmentation du montant de leurs comptes de 700 millions de francs en chiffre rond. A la fin de décembre, les avoirs à vue de l'économie à la Banque nationale se chiffraient à 2 294 millions de francs, ce qui fait une augmentation de 298 millions par rapport au début de l'année. Les avoirs des grandes banques étaient de 188 millions de francs au-dessus du niveau noté à la fin de 1961. Ceux des banques cantonales avaient augmenté de 44 millions. Quant aux avoirs des autres groupes de banques, ils avaient avancé de 62 millions de francs.

A la fin de l'année 1961, les *avoirs de la Confédération* se montaient à 662 millions de francs. L'essor de l'économie ayant assuré à la Confédération des recettes fiscales importantes et bien supérieures aux dépenses courantes, le montant de ses avoirs à la Banque nationale s'accrut dans des proportions considérables. Ils s'élevèrent aussi lorsque le Trésor américain remboursa à la Confédération 200 millions de francs qu'elle avait placés en 1961 en obligations d'Etat américaines. Mais comme la Confédération, pour lutter contre l'expansion excessive de la conjoncture et pour soutenir la politique monétaire et la politique de crédit de la Banque nationale, a placé ses excédents de trésorerie à l'étranger, l'accroissement de ses avoirs à la banque d'émission s'est trouvé plus que compensé. Quoiqu'il ait beaucoup varié, leur montant a en effet baissé jusqu'à la fin de l'année à 356 millions de francs. Le remboursement à la mi-novembre d'un emprunt fédéral de 200 millions de francs a contribué à cette réduction. Une part des placements de la Confédération en dollars munis d'une garantie de change a été consolidée du fait de l'émission, par le Trésor américain, d'obligations d'Etat à 15 et 16 mois d'échéance, libellées en francs suisses ; le montant de cette émission a été de 220 millions de francs.

L'évolution des avoirs des banques étrangères, qui s'élevaient à 231 millions de francs à la fin de 1961, n'a pas été régulière. Leurs variations sont venues essentiellement du remboursement d'obligations d'Etat américaines mentionné au début de l'alinéa précédent, ainsi que d'autres transactions entre les autorités monétaires des Etats-Unis et la Banque nationale suisse. A la fin de l'année, ces avoirs s'élevaient à 98 millions de francs ; à l'exception d'un montant insignifiant, ils représentaient les engagements à vue de la Banque nationale envers des banques d'émission étrangères.

Les avoirs en comptes de dépôt se sont tenus en général entre 18 et 32 millions de francs. Quant aux avoirs inscrits sur les comptes réservés au service réglementé des paiements avec l'étranger, ils ont oscillé entre 15 et 30 millions de francs.

MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX

La surchauffe de l'économie en Suisse et l'évolution de nos échanges avec l'étranger auraient dû entraîner un net resserrement du marché de l'argent et des capitaux. Ce resserrement, pourtant, ne s'est pas produit. Le marché n'a fait que se contracter légèrement au printemps pour redevenir liquide en juin, sous l'effet des entrées de dollars. C'est sur le marché de l'argent que cet accroissement de la liquidité a été le plus sensible. D'une façon générale, l'aisance a régné jusqu'aux approches de la fin de l'année; une certaine tendance au raidissement n'a été observée que dans quelques secteurs du marché.

En ce qui concerne les *taux du marché monétaire*, le taux officiel d'escompte a été maintenu à 2% et celui des avances sur nantissement à 3%. L'intérêt pour l'argent au jour le jour a été de 1 $\frac{1}{4}$ % jusqu'à la fin du mois d'octobre. Il a passé à 1 $\frac{1}{2}$ - 1 $\frac{3}{4}$ % en novembre, puis à 1 $\frac{3}{4}$ - 2% à la mi-décembre. Le taux servi par les grandes banques aux dépôts à trois mois a fléchi, jusqu'à la mi-février, de 2 $\frac{1}{8}$ % à 1 $\frac{7}{8}$ - 2%. Après s'être temporairement stabilisé à 2 $\frac{3}{8}$ % à la fin d'avril, il a baissé jusqu'en automne à 2 $\frac{1}{4}$ %. Sous l'influence du léger resserrement du marché au cours des dernières semaines de l'année, l'intérêt bonifié à ces dépôts a progressé à 2 $\frac{7}{8}$ - 3%. Le taux appliqué à l'escompte d'effets relatifs aux stocks obligatoires n'a pas été changé au cours de l'exercice; il a été de 1 $\frac{3}{4}$ % pour les produits alimentaires et les denrées fourragères et de 2% pour les autres marchandises. Conformément à l'évolution du marché, les taux pratiqués pour les renouvellements de rescriptions de la Confédération ont été relevés de 1 $\frac{1}{8}$ %. A partir de la mi-juillet, ces rescriptions ont été émises aux taux de 1 $\frac{3}{8}$, 1 $\frac{5}{8}$ et 1 $\frac{7}{8}$ % pour les titres à une année, une année et demie et deux ans d'échéance.

C'est sur le marché à moyen terme que la tendance à la hausse des taux a été la plus marquée. Les banques locales, en particulier, se sont appliquées à relever les *taux des obligations de caisse*, soit pour attirer de nouveaux fonds, soit parce que la conversion de leurs obligations de caisse échues devenait difficile aux conditions en vigueur. De nombreux établissements qui s'étaient engagés en 1961, ou même auparavant déjà, à fournir des crédits d'un montant considérable, devaient honorer leurs promesses. Comme les entrées d'argent frais étaient souvent inférieures à l'utilisation des crédits, les banques cherchèrent à se procurer des fonds à moyen terme en offrant des conditions plus alléchantes. Les banques locales qui envisageaient de relever le taux de leurs obligations de caisse de 3 $\frac{1}{2}$ à 3 $\frac{3}{4}$ % ayant informé la Banque nationale de leur projet, conformément à l'article 10 de la loi sur les banques, celle-ci leur répondit qu'elle n'avait pas, en principe, d'objections à formuler contre cette élévation. Elle s'employa toutefois à faire ajourner cette hausse le plus longtemps possible, si bien que le passage au taux de 3 $\frac{3}{4}$ % ne se fit que progressivement. A la fin de l'année, ce taux était pratiqué par la majorité des banques locales. Les banques cantonales s'en sont tenues au taux de 3 $\frac{1}{2}$ %, mais elles ont suspendu l'émission d'obligations de caisse à 3% et raccourci la durée des titres à 3 $\frac{1}{4}$ % et à 3 $\frac{1}{2}$ %, de sorte que l'intérêt moyen payé par elles a passé de 3,34% à la fin de 1961 à 3,39% à la fin de 1962. En automne,

certains établissements officiels de crédit manifestèrent l'intention de passer au taux de $3\frac{3}{4}\%$. La Banque nationale leur recommanda, d'entente avec les banques cantonales, de s'abstenir provisoirement de toute majoration de taux et de voir comment la situation du marché évoluerait au début de l'année suivante. L'intérêt payé par les grandes banques pour les obligations de caisse, qui était d'abord de $3,27\%$ en moyenne, monta à $3,39\%$. Cette hausse tient au fait que les banques de ce groupe qui offraient des titres à 3% au commencement de l'exercice cessèrent d'en émettre au début de l'été. Dans le courant de l'été, quatre grandes banques ont raccourci la durée de leurs obligations de caisse à $3\frac{1}{4}$ et $3\frac{1}{2}\%$, alors qu'un établissement de ce groupe suspendait l'émission de titres à $3\frac{1}{4}\%$.

Le *taux servi aux dépôts d'épargne* n'a pratiquement pas varié. Les banques cantonales ont bonifié à ces dépôts un intérêt de $2\frac{3}{4}\%$ ou de 3% dans quelques cas. Divers établissements, cependant, n'ont servi aux gros dépôts qu'un intérêt de $2\frac{1}{4}$ à $2\frac{1}{2}\%$. L'intérêt moyen payé par les banques cantonales importantes était de $2,75\%$ à la fin de l'exercice, contre $2,73\%$ à la fin de l'année précédente. L'amélioration des conditions offertes aux épargnants par les banques locales a été minime également.

La tendance à la hausse des taux s'est encore manifestée dans quelques secteurs du *marché hypothécaire*. Toutefois, le taux des anciens prêts en premier rang n'a varié ni pour les logements de construction courante, ni pour le crédit foncier agricole; il s'est maintenu au niveau de $3\frac{3}{4}\%$. Quelques banques privées, par contre, n'ont plus accordé de nouvelles hypothèques en premier rang sur des habitations qu'au taux de 4% , lequel était en général appliqué depuis longtemps déjà aux prêts fournis à l'industrie et à l'artisanat.

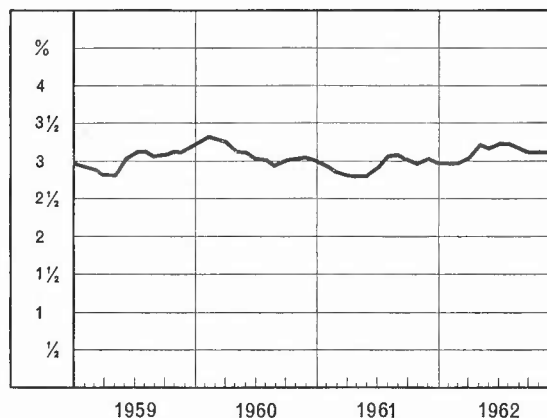
Sous l'effet du rétrécissement du marché, le *rendement des fonds publics suisses* s'est amélioré. Après avoir été, calculé d'après l'échéance, de $2,98\%$ à la fin de décembre 1961, il est monté à $3,21\%$ à la fin d'avril 1962. Ayant fléchi ensuite à $3,13\%$, il remonta pour atteindre, au début de juillet, le niveau le plus élevé de l'année, soit $3,27\%$. Le renforcement de la liquidité du marché au cours du troisième trimestre le ramena à $3,11\%$ à la fin de septembre. Dès lors, le rendement de ces titres n'a varié que très faiblement jusqu'à la fin de l'année. A partir du printemps, le soutien des cours pratiqués par la Banque nationale, dont il a déjà été fait mention dans nos « Considérations générales », a permis d'éviter des fluctuations plus marquées du rendement des obligations.

Le *marché des émissions* a connu une très vive activité. Le nombre des émissions publiques a été de 65 pour les emprunts et de 75 pour les actions, contre respectivement 75 et 64 en 1961. Alors que la mise à contribution du marché par des émissions d'emprunts suisses n'a dépassé que d'un dixième environ le chiffre de l'année précédente, les émissions d'actions suisses ont absorbé près de deux fois plus de fonds. Le montant des emprunts étrangers émis sur le marché suisse a été en revanche sensiblement plus faible que l'année précédente.

Les besoins de notre économie en capitaux à long terme ont mis par moments le marché à rude épreuve. Tandis que les emprunts suisses lancés durant les premiers mois de l'année étaient

Rendement de valeurs d'Etat suisses

Moyennes mensuelles



souscrits au-delà du montant offert, les cours de ceux qui furent placés au printemps ne parvinrent pas à se maintenir au niveau du prix d'émission. Ces symptômes de lassitude se sont manifestés d'une façon générale jusqu'aux vacances d'été, bien que les conditions d'émission des emprunts suisses eussent été adaptées à la nouvelle situation du marché. Les emprunts des cantons, des grandes communes, des banques cantonales et des centrales de lettres de gage continuèrent d'être émis au taux de $3\frac{1}{2}\%$, mais ils furent offerts au-dessous du pair; malgré cela, plusieurs émissions n'ont pas eu la faveur du public. Les emprunts suisses lancés dès la fin d'août furent de nouveau souscrits au-delà du montant fixé, mais en automne diverses émissions n'ont eu que peu de succès, ou pas de succès du tout.

Les emprunts suisses par obligations mis en souscription publique se sont montés à 1 285 millions de francs, dont 161 millions en conversion. Un montant de 1 124 millions de francs a donc été prélevé sur le marché, contre 1 023 millions en 1961. Les émissions publiques d'actions se sont élevées à 662 millions de francs, contre 373 millions en 1961. Les capitaux enlevés au marché par des émissions suisses d'emprunts et d'actions se sont donc chiffrés à 1 786 millions de francs, contre 1 396 millions l'année précédente. Les remboursements de dettes de la Confédération, d'emprunts par obligations et de capital-actions suisses ont, en revanche, procuré 247 millions au marché, contre 60 millions en 1961. Cette différence tient au fait que l'emprunt fédéral 1950 à $2\frac{3}{4}\%$, de 200 millions de francs, a été remboursé à la mi-novembre. Compte tenu de ces remboursements, la mise à contribution nette du marché par les émissions suisses a été de 1 539 millions de francs, contre 1 336 millions en 1961, ce qui représente une augmentation de 203 millions de francs.

La Banque nationale s'est efforcée, en espaçant sensiblement les emprunts étrangers, d'éviter une surcharge du marché préjudiciable aux emprunteurs suisses. Le montant des émissions étrangères d'emprunts par obligations a donc fortement diminué par rapport au chiffre de l'année précédente. En vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, la Banque nationale a autorisé l'émission de quatorze emprunts étrangers d'une valeur totale de 705 millions de francs. La part des conversions à ce montant ayant été de 50 millions de francs, les emprunts étrangers ont donc pré-

levé sur le marché 655 millions de francs, contre 960 millions en 1961. Si l'on tient compte des importants remboursements effectués, le recul par rapport à l'année précédente apparaît plus nettement encore, puisque la mise à contribution nette du marché a été de 440 millions de francs, contre 860 millions en 1961.

Au total, les émissions suisses et étrangères offertes en souscription publique ont retiré du marché une somme nette de 1 979 millions de francs, contre 2 196 millions en 1961.

Le montant des emprunts émis sans souscription publique, qui comprend également les emprunts des centrales d'émission de lettres de gage auprès du Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants, s'est inscrit à 169 millions, ce qui représente une diminution de 46 millions par rapport à l'année précédente. En revanche, l'intense besoin de capitaux de l'économie et la fondation de sociétés anonymes se sont reflétés dans le chiffre exceptionnellement élevé des émissions d'actions sans souscription publique. De 864 millions de francs en 1961, ce montant s'est élevé à 1 157 millions en 1962.

Les émissions publiques et non publiques ont retiré du marché la somme nette de 3,3 milliards de francs. Devant l'ampleur de ces prélèvements, on ne peut guère s'étonner que le marché ait montré parfois des signes de resserrement.

Les demandes d'autorisation pour des crédits bancaires à l'étranger, qui doivent être présentées à la Banque nationale en vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, ont été moins nombreuses qu'en 1961. Le total des crédits approuvés par la Banque nationale s'est monté à 211 millions de francs, contre 414 millions de francs en 1961.

Le marché des capitaux a également été influencé par l'activité des *fonds de placement suisses* et notamment par celle, très vive, des fonds immobiliers. Les fonds de placement en valeurs mobilières se sont ressentis, par contre, de l'évolution défavorable des cours de bourse. Les fonds immobiliers suisses qui s'adressent au public pour le placement de leurs certificats ont émis au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 753 000 parts d'une valeur globale de 444 millions de francs, contre 462 000 parts, valant ensemble 348 millions de francs, dans la période correspondante de 1961. Les fonds dont les placements s'effectuent en immeubles et en titres ont émis 410 000 parts d'une valeur globale de 56 millions de francs; les chiffres correspondants pour l'année précédente étaient de 344 000 parts et de 43 millions de francs. Les fonds de valeurs mobilières ont pu mettre en circulation 1 133 000 parts valant ensemble 125 millions de francs en chiffre rond, les parts émises au premier trimestre représentant à elles seules 100 millions de francs. De janvier à septembre 1961, ces fonds avaient écoulé 2 552 000 parts pour un montant global de 248 millions de francs.

Alors que la fortune des fonds immobiliers s'est élevée de 1 650 à 2 071 millions de francs de décembre 1961 à septembre 1962, celle des fonds de valeurs mobilières a diminué, dans le même temps, de 3 541 à 3 074 millions, sous l'effet de la chute des cours des actions. Certains fonds ont dû reprendre une quantité appréciable de leurs propres certificats. Dans ces conditions, les exportations de capitaux des fonds de placement suisses ont nettement décliné. Leur montant,

qui avait été de 210 millions de francs en chiffre rond pour la période allant de janvier à septembre 1961, s'est inscrit à 105 millions de francs pour la période correspondante de 1962. Jusqu'à la fin de septembre, 10 nouveaux fonds sont entrés en activité, à savoir: 3 fonds immobiliers et 1 fonds de valeurs mobilières faisant leurs placements en Suisse, 1 fonds de valeurs mobilières étrangères et 5 fonds de valeurs mobilières qui placent la contre-valeur de leurs certificats en titres suisses et étrangers. La fortune des 90 fonds qui communiquent à la Banque nationale des données trimestrielles était, le 30 septembre 1962, de 5,4 milliards de francs.

Le *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* a augmenté ses placements de 365 millions de francs et les a portés à 6210 millions. Il a prêté 51 millions de francs à des cantons et 37 millions à des communes. Il a avancé 164 millions aux centrales de lettres de gage, 97 millions à des banques cantonales et 84 millions à des corporations de droit public ou à des entreprises mixtes. Ses placements auprès de la Confédération ont diminué de 68 millions, par suite, notamment, du remboursement anticipé d'une somme de 60 millions de francs, à la mi-décembre. Ce montant a été mis à la disposition des centrales de lettres de gage qui ont ainsi pu avancer aux banques qui leur sont affiliées des fonds supplémentaires destinés au financement de prêts hypothécaires.

La haute conjoncture a entraîné une expansion de l'activité des *banques*, qui s'est traduite par une nouvelle augmentation de leurs chiffres d'affaires. Du commencement de l'année à la fin de novembre, le total du bilan des 62 banques qui remettent des données mensuelles s'est accru de 4 753 millions de francs pour s'établir à 55,5 milliards. La progression a été toutefois plus faible qu'en 1961, où elle avait atteint 5 661 millions de francs. L'augmentation est due pour plus de la moitié aux grandes banques, dont les bilans ont été plus fortement influencés que ceux des autres groupes d'établissements par les afflux de capitaux de l'étranger.

Les fonds de tiers se sont accrus de 4 304 millions de francs. Sans compter les engagements en banque, les comptes de chèques et les comptes créanciers à vue ont participé à l'accroissement pour 1 025 millions de francs et les comptes créanciers à terme pour 545 millions; quant à la part des carnets d'épargne, des livrets de dépôt et des obligations de caisse, elle s'est montée à 1 750 millions. Les banques se sont procuré pour 551 millions de francs de fonds à long terme au moyen d'emprunts par obligations, d'emprunts auprès des centrales de lettres de gage ou auprès du Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants; ce sont surtout les établissements de crédit hypothécaire, qui ont recherché de tels fonds pour honorer leurs importantes promesses de crédit. Si l'accroissement des fonds de tiers n'a pas été aussi considérable que l'année précédente, où il avait atteint 5 144 millions de francs, c'est surtout parce que les entrées de fonds à vue de la clientèle ont été moins fortes et que la progression des moyens provenant des obligations de caisse s'est ralentie. Les fonds d'épargne ont, en revanche, augmenté davantage qu'en 1961, mais une part appréciable de leur montant ne représente que des placements provisoires.

Les besoins d'argent croissants de l'économie ont provoqué une nouvelle expansion des prêts bancaires, qui a cependant été sensiblement plus faible que l'année précédente. La somme totale

des crédits octroyés (sans les effets de change), qui s'était accrue de 3 903 millions de francs au cours des onze premiers mois de l'année précédente, a progressé de 3 017 millions de francs dans la période correspondante de 1962. Pour ce qui est des comptes débiteurs, ils ont avancé, de janvier à novembre 1962, de 1 554 millions de francs, contre 2 304 millions dans la période correspondante de 1961. Dans les grandes banques, l'accroissement par rapport à l'année précédente n'a même été que de 56⁰/₀. Cette évolution est sans doute en partie imputable à la réduction des crédits de bourse et à la réserve dont les banques ont fait preuve dans l'octroi de crédits à leur clientèle étrangère. L'expansion des comptes débiteurs des banques cantonales a tenu en partie au fait que des retards se sont produits dans la consolidation des crédits de construction. Les placements hypothécaires des 62 banques considérées se sont accrus de 1 414 millions de francs. Cette augmentation, de 70 millions de francs supérieure à celle qui avait été constatée au cours des onze premiers mois de l'année 1961, est assez faible si l'on songe à l'intense activité qui règne depuis des années dans le secteur de la construction. Les avances et les prêts aux corporations de droit public ont augmenté de 49 millions, contre 255 millions de janvier à novembre 1961. Ce modeste accroissement s'explique notamment par les amples remboursements qui ont eu lieu au cours du premier trimestre 1962. Le recours au crédit des banques s'est de nouveau considérablement développé par la suite.

La liquidité des établissements bancaires est demeurée favorable dans l'ensemble. A la fin de novembre, l'encaisse totale des banques, d'un montant de 3 352 millions de francs, était à peu près la même qu'une année auparavant. Toutefois, l'encaisse des grandes banques était de 44 millions de francs inférieure au chiffre noté à la fin de novembre 1961; celle des banques cantonales dépassait de 44 millions, celle des banques locales et des caisses d'épargne de 34 millions le niveau de l'année précédente.

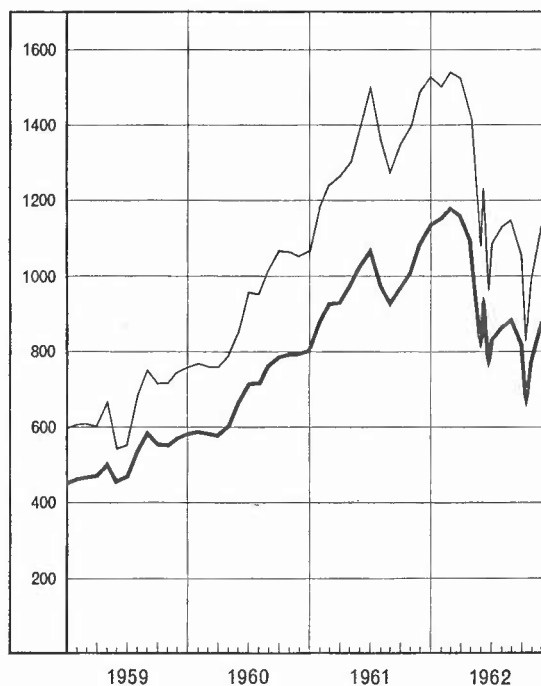
A partir du printemps, l'activité des banques en matière de crédit a été influencée par la *convention sur la limitation des crédits*. Environ 350 établissements dont le total du bilan atteint ou dépasse 10 millions de francs sont parties à cette convention qui fixe certaines limites à l'accroissement des crédits bancaires à l'économie privée et aux pouvoirs publics. Les taux d'accroissement autorisés du 1^{er} avril au 31 décembre 1962 se sont élevés pour les comptes débiteurs, pour l'escompte d'effets et pour les avances aux corporations de droit public à 65⁰/₀ et pour les placements hypothécaires à 85⁰/₀ de l'augmentation enregistrée durant toute l'année 1961. Dans les cas où l'augmentation avait été plus importante en 1960 qu'en 1961, ce sont les résultats de l'année 1960 qui ont servi de base à la détermination de l'accroissement autorisé. Calculés non sur neuf mois, mais sur une année, les taux précités auraient été respectivement de 86,6⁰/₀ et de 113,3⁰/₀. Il a été recommandé aux banques de répondre d'abord, dans les limites fixées, aux demandes de crédit économiquement justifiées et urgentes et d'accorder en particulier la priorité à la construction de logements ne présentant pas un caractère spéculatif, ainsi qu'à l'agriculture.

Les chiffres qui retracent les mouvements du crédit des banques montrent que l'expansion des prêts bancaires s'est nettement ralentie dès l'entrée en vigueur de cette convention. Quoique l'évolu-

Indice suisse des actions

En fin de mois

— Indice général
— Actions industrielles seules



tion n'ait pas été la même dans tous les groupes de banques et dans toutes les banques d'un même groupe, l'accroissement total des crédits est demeuré au-dessous des limites fixées. C'est dans le domaine du crédit à la construction que le ralentissement a été le plus marqué. Au cours du premier trimestre de l'exercice, les 62 banques considérées avaient en effet ouvert pour 1 162 millions de francs de crédits de construction, soit près du double du crédit consenti dans les trois premiers mois de 1961; le montant des crédits promis d'avril à décembre 1962 n'a été, en revanche, que de 2 278 millions de francs, contre 2 652 millions dans la période correspondante de 1961. D'avril à décembre 1962, les nouvelles promesses de crédit ont varié entre 204 et 310 millions de francs par mois.

Malgré la bonne marche des affaires, les signes d'un revirement de tendance sont apparus au printemps déjà dans les *bourses suisses des actions*. La hausse, qui durait depuis plusieurs années et qui avait porté les cours à un niveau que rien ne justifiait du point de vue économique, s'est d'abord poursuivie au début de l'exercice. Peu avant la mi-mars, l'indice suisse des actions, calculé par la Banque nationale, atteignit la plus haute cote relevée jusqu'ici. Il s'inscrivait alors à 1 219 points, soit 80 points au-dessus du niveau noté à la fin de 1961. Les cours amorcèrent ensuite un lent mouvement de baisse, coupé de hausses passagères. L'optimisme naguère dominant ayant fait place à une certaine inquiétude, les marchés suisses des actions se mirent à réagir vivement aux variations du climat boursier et aux événements extérieurs. C'est ainsi que la chute des cours du 28 mai à la bourse de New York a provoqué le lendemain une baisse bien plus accusée encore dans les bourses suisses des actions, alors que ni la situation de notre économie ni les perspectives de l'évolution conjoncturelle n'avaient changé. Ce jour-là, l'indice suisse des actions tomba de 908

à 825 points. Les cours se sont certes redressés les jours suivants, mais la tendance resta maussade et mal assurée. Le niveau des cours varia tout d'abord entre 800 et 900 points au gré de l'humeur du public. De nouvelles baisses se produisirent à la mi-juin et surtout lors de l'affaire de Cuba, si bien que l'indice des actions tomba à 652 points le 24 octobre. Après le dénouement de la crise cubaine, les bourses suisses, qui, depuis des mois déjà, suivaient fidèlement la tendance de la bourse de New York, furent entraînées par elle dans un fort mouvement de hausse. A la fin de l'année, l'indice suisse des actions s'est inscrit à 835 points; il était de 304 points, ou de 27% inférieur au niveau noté une année plus tôt. Ce recul des cours a provoqué une diminution de la valeur comptable du portefeuille suisse d'actions que l'on peut évaluer à 8 milliards de francs. Pour le maintien de la valeur de la monnaie, il était assurément souhaitable que s'arrêtât cette hausse des cours génératrice d'inflation.

AUTORITÉS ET PERSONNEL DE LA BANQUE

Au cours de l'exercice écoulé, les changements suivants se sont produits dans la composition des autorités de la Banque:

Nous avons eu à déplorer le décès subit, le 4 février 1962, de M. Arthur Wilhelm, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Bottmingen. Bien qu'il n'ait été membre des autorités de la Banque que pendant une période malheureusement trop brève – le Conseil fédéral l'avait appelé en 1959 à siéger au Conseil de banque qui le délégua deux ans plus tard déjà au Comité de banque –, M. Arthur Wilhelm, grâce à ses vastes connaissances et à sa riche expérience, a rendu à la banque d'émission d'éminents services. Les autorités de la Banque et la Direction générale garderont de lui un souvenir respectueux et reconnaissant.

En mars 1962, M. Adolphe Graedel, conseiller national, nommé secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (FIOM), s'est retiré du Conseil de banque dont il avait été élu membre en 1953 par le Conseil fédéral. Nous remercions vivement M. Adolphe Graedel de sa précieuse collaboration et du grand intérêt qu'il a montré pour les tâches de la banque d'émission.

M. Robert Käppeli, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Riehen, et M. Ernst Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne, ont été nommés nouveaux membres du Conseil de banque par le Conseil fédéral.

Le Conseil de banque a été amené, de son côté, à procéder à une élection complémentaire au Comité de banque. Il a nommé M. Augustin Lusser, conseiller aux Etats, Zoug, nouveau membre de cet organe.

Au 31 décembre 1962, l'effectif du personnel était de 410 fonctionnaires et employés (1961 : 388), dont 49 (1961 : 19) employés à titre provisoire.

COMPTES ANNUELS



1. COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR 1962

2. BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1962

COMPTE DE

DOIT

Arrêté au

	fr.
Frais généraux et d'administration	
Autorités de la Banque	fr. 166 790. —
Personnel	fr. 9 068 747. 40
Frais généraux et frais de bureau	fr. 957 047. 45
Divers	fr. <u>173 521. 13</u>
	10 366 105. 98
Intérêts pour rescriptions de la Confédération	4 357 319. 85
Intérêts aux comptes de dépôt	292 260. 52
Dépenses pour les bâtiments de la Banque	1 080 096. 79
Amortissements sur le mobilier	392 923. 80
Provision pour la confection de billets de banque	6 000 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque	1 500 000. —
Provision pour impôts	400 000. —
Subvention à la Caisse de pensions	1 000 000. —
Bénéfice net	6 843 248. 80
	32 231 955. 74

PROFITS ET PERTES

31 décembre 1962

AVOIR

	fr.
Produit des opérations en or et en devises	25 862 626. 08
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement	1 482 943. —
Produit des avances sur nantissement	464 943. 04
Produit des fonds publics appartenant à la Banque, y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses	2 497 068. 85
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse	135 471. 34
Commissions	648 254. 58
Divers	1 140 648. 85
	<hr/>
	32 231 955. 74
	<hr/>

BILAN ARRÊTÉ

ACTIF

		fr.
Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger	fr. 11 543 252 384. 25	
Autres valeurs en caisse	fr. 8 205 127. 19	11 551 457 511. 44
Devises		867 356 396. 75
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse	fr. 67 421 768. 60	
Rescriptions de la Confédération	fr. 45 000 000. —	
Obligations escomptées	fr. 11 190 062. 50	123 611 831. 10
Avances sur nantissement		71 737 989. 53
Bons du Trésor étrangers en francs suisses		207 000 000. —
Fonds publics		
pouvant servir de couverture	fr. 16 180 000. —	
autres	fr. 26 656 351. —	42 836 351. —
Correspondants		
en Suisse	fr. 77 754 028. 98	
à l'étranger.....	fr. 10 205 353. 54	87 959 382. 52
Effets à l'encaissement		5 352 540. 85
Chèques postaux		6 001 101. 62
Débiteurs divers		3 886 781. 42
Coupons		89 228. 85
Bâtiments de la Banque		1 500 000. —
Mobilier		1. —
Autres actifs		931 929. 05
Capital social non versé		25 000 000. —
		12 994 721 045. 13

AU 31 DÉCEMBRE 1962

PASSIF

	fr.
Billets en circulation	8 506 072 370. —
Comptes de virements	
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	fr. 2 294 234 863. 31
Comptes de virements de banques temporairement liés	fr. 1 035 000 000. —
Comptes de virements de banques étrangères....	<u>fr. 97 951 305. 85</u>
Administrations fédérales	3 427 186 169. 16
Déposants	355 877 698. 06
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger	21 650 161. 45
Engagements à terme	29 952 352. 70
Créanciers divers	373 000 000. —
Chèques en circulation	126 203 136. 54
Autres passifs	1 358 037. 70
Capital social	44 698 091. 82
Fonds de réserve	50 000 000. —
Provision pour la confection de billets de banque	29 000 000. —
Provision pour risques non assurés	9 722 339. 45
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque	5 500 000. —
Provision pour impôts	6 144 047. 40
Provision pour intérêts sur rescriptions de la Confédération	513 392. 05
Bénéfice net	1 000 000. —
	6 843 248. 80
	<hr/>
	12 994 721 045. 13
	<hr/>

DÉTAIL DES COMPTES ANNUELS

ACTIF DU BILAN

ENCAISSE

Solde en caisse au 31 décembre 1961, y compris l'or à l'étranger	fr. 16 811 108 821. 13
Entrées au cours de l'année 1962	fr. 19 056 510 978. 18
Sorties au cours de l'année 1962	fr. 19 435 499 872. 87
Mouvement de caisse	fr. 38 492 010 851. 05
Excédent des sorties	fr. 378 988 894. 69
Solde en caisse au 31 décembre 1962, y compris l'or à l'étranger	fr. 16 432 119 926. 44

Détail de l'encaisse au 31 décembre 1962:

Or	fr. 11 543 252 384. 25
Monnaies divisionnaires	fr. 8 197 415. 27
Divers	fr. 7 711. 92
Total selon bilan	fr. 11 551 457 511. 44
plus nos propres billets en caisse	fr. 4 880 662 415. —
Total	fr. 16 432 119 926. 44

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

DEVISES

Montant au 31 décembre 1961	fr. 842 418 783. 19
Entrées en 1962	fr. 25 974 737 409. 72
Sorties en 1962	fr. 26 817 156 192. 91
Montant au 31 décembre 1962	fr. 25 949 799 796. 16
Montant au 31 décembre 1962	fr. 867 356 396. 75

ESCOMPTE

Effets sur la Suisse

En portefeuille au 31 décembre 1961	513 effets représentant	fr.	62 172 128. 30
Escomptés au cours de l'année 1962	2899 effets représentant	fr.	476 780 903. 77
	3412 effets représentant	fr.	538 953 032. 07
Encaissés au cours de l'année 1962	2974 effets représentant	fr.	471 531 263. 47
En portefeuille au 31 décembre 1962	438 effets représentant	fr.	67 421 768. 60

Rescriptions de la Confédération

En portefeuille au 31 décembre 1961		fr.	—
Escomptées au cours de l'année 1962:			
remises par la Confédération	fr.	—	
par le marché	fr.	49 500 000.—	fr. 49 500 000.—
			fr. 49 500 000.—
Encaissées au cours de l'année 1962		fr.	4 500 000.—
En portefeuille au 31 décembre 1962		fr.	45 000 000.—

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1961	fr.	7 343 751. 30
Escomptées au cours de l'année 1962	fr.	36 201 235. 40
	fr.	43 544 986. 70
Encaissées au cours de l'année 1962	fr.	32 354 924. 20
En portefeuille au 31 décembre 1962	fr.	11 190 062. 50

AVANCES SUR NANTISSEMENT

Montant des avances au 31 décembre 1961	fr.	66 284 296. 38
Avances accordées durant l'année 1962	fr.	412 592 311. 77
	fr.	478 876 608. 15
Avances remboursées durant l'année 1962	fr.	407 138 618. 62
Montant des avances au 31 décembre 1962	fr.	71 737 989. 53

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1962 à 219.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques cantonales au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1962, 81% de la somme totale des gages.

BONS DU TRÉSOR ÉTRANGERS EN FRANCS SUISSES

En portefeuille au 31 décembre 1961	fr.	—
Entrées en 1962	fr.	207 000 000. —
		<hr/>
En portefeuille au 31 décembre 1962	fr.	207 000 000. —
		<hr/>

FONDS PUBLICS APPARTENANT À LA BANQUE

Titres en portefeuille au 31 décembre 1961	fr.	42 899 051. —
Au cours de l'année 1962, le compte a été débité de	fr.	22 576 454. 95
		<hr/>
	fr.	65 475 505. 95
Au cours de l'année 1962, le compte a été crédité de	fr.	22 639 154. 95
		<hr/>
Montant des fonds publics au 31 décembre 1962	fr.	42 836 351. —
		<hr/>

COMPTES DES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Avoir de la Banque au 31 décembre 1961	fr.	58 311 490. 12
En 1962, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de	fr.	7 184 047 091. 07
débitée de	fr.	7 164 604 552. 21
		<hr/>
Mouvement total	fr.	14 348 651 643. 28
Excédent des écritures au crédit	fr.	19 442 538. 86
		<hr/>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1962	fr.	77 754 028. 98
		<hr/>

Au 31 décembre 1962, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 362 places bancables et 180 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 450.

COMPTES DES CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Montant au 31 décembre 1961	fr.	6 752 813. 84
Entrées en 1962	fr.	11 247 919 482. 40
		<hr/>
	fr.	11 254 672 296. 24
Sorties en 1962	fr.	11 244 466 942. 70
		<hr/>
Montant au 31 décembre 1962	fr.	10 205 353. 54
		<hr/>

ENCAISSEMENT

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1962:

25 363 chèques et effets pour	fr. 554 363 799. 80	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
9 993 chèques et effets pour	<u>fr. 102 478 520. 10</u>	sur d'autres tirés,
35 356 chèques et effets pour	<u>fr. 656 842 319. 90</u>	au total, y compris
1 249 chèques et effets pour	fr. 71 554 568. 76	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1961	fr.	4 070 716. 33
En 1962, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de	fr. 26 882 308 916. 65	
débités de	<u>fr. 26 880 378 531. 36</u>	
Mouvement total	fr. 53 762 687 448. 01	
Excédent des écritures au crédit	fr.	<u>1 930 385. 29</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1962	fr.	<u>6 001 101. 62</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

18 868 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes	fr.	925 291 080. 06
31 898 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale	fr.	<u>14 346 155 441. 77</u>
Total	fr.	<u>15 271 446 521. 83</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

Dans l'année, 25 bureaux de chèques postaux ont délivré 1 861 chèques représentant	fr.	<u>146 329 588. 65</u>
--	-----	------------------------

IMMEUBLES ET MOBILIER DE LA BANQUE

Immeubles

Au 31 décembre 1962, la valeur en compte des bâtiments atteignait fr. 1 500 000. —
comme en 1961.

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 31 321 840. —.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles,
éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à fr. 1 358 576. 79

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit . . fr. 278 480. —

il reste un excédent de dépenses de fr. 1 080 096. 79

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1961 pour une valeur de . . fr. 1. —

Les achats faits en 1962 pour le montant de fr. 392 923. 80
ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1962 est ainsi ramené à fr. 1. —

PASSIF DU BILAN

ÉMISSION ET COUVERTURE DES BILLETS (Voir annexes N^{os} 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1961	à	fr. 7 655 992 895
au 31 décembre 1962	à	fr. 8 506 072 370
Augmentation		<u>fr. 850 079 475</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 7 358 910 665; elle a atteint au maximum (le 21 décembre) fr. 8 608 345 700 et au minimum (le 14 février) fr. 6 844 611 235.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 27 260 200 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 1 385 200 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1962:

billets de 1 000 francs, au verso «Fonderie»	fr.	52 202 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses»	fr.	16 210 000
billets de 100 francs, au verso «Faucheur»	fr.	46 928 000
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron»	fr.	12 678 650
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi»	fr.	<u>9 860 420</u>
Total	fr.	<u>137 879 070</u>

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1962:

Or	fr.	11 543 252 384
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises	fr.	867 356 397
Portefeuille suisse	fr.	123 611 831
Avances sur nantissement	fr.	71 737 989
Titres	fr.	<u>16 180 000</u>
Couverture totale des billets	fr.	<u>12 622 138 601</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 156,90 % (le 14 février), au minimum à 127,75 % (le 20 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 108,82 % (le 8 février), au minimum 99,87 % (le 27 décembre).

SERVICE DES VIREMENTS (Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1961	fr. 3 262 672 396. 04
En 1962, les écritures se sont élevées:	
au crédit	à fr. 254 172 558 480. 71
au débit	à <u>fr. 254 008 044 707. 59</u>
Mouvement total	fr. 508 180 603 188. 30
Excédent des écritures au crédit	fr. <u>164 513 773. 12</u>
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1962	fr. <u>3 427 186 169. 16</u>

En 1962, le 97,45 % du mouvement total a été réglé par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit 3 276 041 postes représentant fr. 508 180 603 188. 30
les opérations de clearing bancaire passées
par les comptes de virements de la Banque
nationale se sont élevées à 2 610 764 postes représentant fr. 313 127 342 814. 54
dont 2 576 680 postes représentant fr. 97 144 918 162. —
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 14 juillet) fr. 3 764 488 771 et
au minimum (le 7 décembre) fr. 2 732 895 171 ; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 3 256 846 682.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1962: 1540.

COMPTES DES ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

Service des versements et paiements

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1961 fr. 662 497 503. 42

En 1962, les écritures se sont élevées :

au crédit à fr. 29 162 151 135. 54

au débit à fr. 29 468 770 940. 90

Mouvement total fr. 58 630 922 076. 44

Excédent des écritures au débit fr. 306 619 805. 36

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1962 fr. 355 877 698. 06

Le mouvement total se répartit comme il suit :

	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale	fr. 9 305 866 846. 67	fr. 9 612 329 277. 59
Administration fédérale des PTT	fr. 17 966 063 652. 43	fr. 17 966 075 290. 28
Chemins de fer fédéraux	fr. 1 740 909 443. 66	fr. 1 741 147 189. 42
Autres administrations	fr. 149 311 192. 78	fr. 149 219 183. 61
Total	<u>fr. 29 162 151 135. 54</u>	<u>fr. 29 468 770 940. 90</u>

Gestion de titres

Aux termes de l'article 15, 1^{er} alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1962, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion :

des titres remis par la Confédération pour fr. 1 181 658 338. —

des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour fr. 388 500. —

Total fr. 1 182 046 838. —

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1962 :

Titres remboursables 2 199 unités représentant fr. 3 322 000. —

Coupons 3 821 unités représentant fr. 65 498. 70

Total 6 020 unités représentant fr. 3 387 498. 70

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Étaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1961 :

1 275 créances, d'un montant total de fr. 1 821 317 000. —

Augmentation au cours de l'année 1962 :

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts fr. —
fr. 1 821 317 000. —

Diminution au cours de l'année 1962 :

Remboursements fr. 72 241 000. —

Étaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1962 :

1 191 créances, d'un montant total de fr. 1 749 076 000. —

En 1962, 69 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour

un montant total de fr. 75 906 000. —

En 1962, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (2 319 bordereaux) se

sont élevés à fr. 39 712 296. 40

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

Paiement de titres et coupons

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1962, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

Titres remboursables	4 978 unités représentant	fr. 13 086 570. —
Coupons	<u>224 681</u> unités représentant	<u>fr. 10 436 382. 90</u>
Total	<u>229 659</u> unités représentant	<u>fr. 23 522 952. 90</u>

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

COMPTES DE DÉPÔT

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1961	fr. 19 666 397.50
En 1962, les écritures se sont élevées :	
au crédit	à fr. 722 085 169.90
au débit	à fr. 720 101 405.95
Mouvement total	fr. 1 442 186 575.85
Excédent des écritures au crédit	fr. 1 983 763.95
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1962	fr. 21 650 161.45

ACCORDS DE PAIEMENTS ET DE CLEARING AVEC L'ÉTRANGER

Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1961	
des avoirs de tiers se montant à	fr. 37 156 044.97
En 1962, les écritures sur ces comptes se sont élevées :	
au crédit	à fr. 1 393 239 488.76
au débit	à fr. 1 400 443 181.03
Mouvement total	fr. 2 793 682 669.79
Excédent des écritures au débit	fr. 7 203 692.27
Solde des comptes au 31 décembre 1962	fr. 29 952 352.70

ENGAGEMENTS À TERME

Solde au 31 décembre 1961	fr. 293 500 000. —
Au début de 1962, ce compte a été crédité, par le débit des comptes de virements	
de banques, de	fr. 106 500 000. —
	fr. 400 000 000. —
Il a été débité, du 27 au 29 décembre 1962, du montant des fonds de cette nature	
restitués à des banques pour les opérations de fin d'année, soit	fr. 27 000 000. —
Solde du compte au 31 décembre 1962	fr. 373 000 000. —

Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1^{er} octobre 1960, de rescriptions de la Confédération destinées à réduire la liquidité du marché. L'intérêt versé est de 1% pour les rescriptions de 9 et 12 mois, de 1¹/₈% pour celles de 15 mois et de 1¹/₄% pour celles de 18 mois.

Les rescriptions échues le 1^{er} janvier, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 1962 ont été renouvelées comme il suit: celles du 1^{er} janvier pour 15 mois au taux de 1¹/₈%, celles du 1^{er} avril pour 18 mois au taux de 1¹/₄% et celles du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre pour 12 mois au taux de 1%.

CHÈQUES EN CIRCULATION

Tirages sur la Banque, en circulation au

31 décembre 1961	136 chèques représentant	fr.	1 094 494. 98
Chèques tirés en 1962 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements	7 979 chèques représentant	fr.	476 539 896. 32
	8 115 chèques représentant	fr.	477 634 391. 30
Ont été payés en 1962	7 960 chèques représentant	fr.	476 276 353. 60
Restaient en circulation au 31 décembre 1962 ..	155 chèques représentant	fr.	1 358 037. 70

FONDS PROPRES DE LA BANQUE

Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50% versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 2168 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1962 entre:

2 143 actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
1 425 actionnaires particuliers possédant chacun	2 actions
1 243 actionnaires particuliers possédant chacun de	3 à 5 actions
623 actionnaires particuliers possédant chacun de	6 à 10 actions
367 actionnaires particuliers possédant chacun de	11 à 25 actions
163 actionnaires particuliers possédant chacun de	26 à 50 actions
53 actionnaires particuliers possédant chacun de	51 à 100 actions
24 actionnaires particuliers possédant chacun de	101 à 200 actions
12 actionnaires particuliers possédant chacun plus de	200 actions
<u>6 053 actionnaires particuliers possédant ensemble</u>	<u>41 851 actions</u>
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble	38 764 actions
28 banques cantonales possédant ensemble	16 864 actions
50 autres corporations et établissements de droit public possédant ensemble	2 521 actions
<u>6 155 actionnaires possédant ensemble</u>	<u>100 000 actions</u>

Le 58,15% du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public, et le 41,85% à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 24 mars 1962, le fonds de réserve s'élève à	fr. 29 000 000. —
Après attribution de	fr. 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de 1962, le fonds de réserve s'élèvera à	<u>fr. 30 000 000. —</u>

PROVISION POUR LA CONFECTION DE BILLETS DE BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1961	fr. 8 385 281. —
Prélèvement pour payer la confection de billets	fr. 4 662 941. 55
Solde	fr. 3 722 339. 45
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 6 000 000. —
et portée à	<u>fr. 9 722 339. 45</u>

PROVISION POUR TRANSFORMATIONS AUX BÂTIMENTS DE LA BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1961	fr. 6 352 423. 25
Prélèvement pour couvrir des frais de transformations aux bâtiments de la Banque à Berne et à Zurich	fr. 1 708 375. 85
Solde	fr. 4 644 047. 40
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 1 500 000. —
et portée à	<u>fr. 6 144 047. 40</u>

PROVISION POUR IMPÔTS

Montant de la provision au 31 décembre 1961	fr. 475 246. —
Prélèvement pour payer l'impôt de défense nationale, XI ^e période, 1961/62	fr. 361 853. 95
Solde	fr. 113 392. 05
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 400 000. —
et portée à	<u>fr. 513 392. 05</u>

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1962 à fr. 4 343 248. 80.

RÉSOLUTIONS

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1962.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 843 248. 80 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit :

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale.....	fr. 4 343 248. 80
	<hr/>
	fr. 6 843 248. 80

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans adresser nos vifs remerciements à M. le conseiller fédéral Bourgknecht que la maladie a contraint de quitter le gouvernement au début du mois de septembre, ainsi qu'à son successeur, M. le conseiller fédéral Bonvin, nouveau chef du Département fédéral des finances et des douanes. M. Bourgknecht et M. Bonvin ont prêté un appui précieux à la banque d'émission et ils ont témoigné beaucoup de compréhension pour les problèmes qu'elle doit résoudre et pour les tâches qu'elle assume. Nous remercions aussi de leur fructueux concours nos correspondants, ainsi que tous les milieux bancaires, commerciaux, industriels et agricoles qui contribuent à notre information. Pour pouvoir accomplir, dans l'intérêt de notre pays, les tâches que le législateur lui a assignées, la Banque nationale a besoin, plus que jamais, de l'étroite collaboration de l'Etat et de l'économie privée. Nous exprimons enfin notre reconnaissance à nos fonctionnaires et à nos employés pour la conscience avec laquelle ils se sont acquittés de leur devoir.

Zurich, le 24 janvier 1963.

Au nom de la Direction générale
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Schwegler*

Le secrétaire général, *Läng*

LE COMITÉ DE BANQUE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

a pris connaissance, dans sa séance du 6 février 1963, du présent rapport sur l'exercice 1962 et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1^{er} alinéa, chiffre 4, et 49, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes:

Le Comité

PROPOSE

au Conseil de banque d'arrêter:

1. Le rapport sur l'exercice 1962 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1962 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 50 du rapport.

Berne, le 6 février 1963.

Au nom du Comité de banque
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*

Le secrétaire, *Flückiger*

RAPPORT PRÉSENTÉ
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE
PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1962, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1962, accusant un bénéfice net de fr. 6 843 248.80, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 15 février 1963.

La Commission de contrôle,

E. Gsell

N. Senn

A. von der Weid

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

en exécution de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 15 février 1963;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

ARRÊTE:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1962 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 22 février 1963.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *Spühler*

Le chancelier de la Confédération, *Ch. Oser*

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 15 février 1963, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1962, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 15 février 1963. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 22 février 1963.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 50.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 23 février 1963.

Au nom du Conseil de banque
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*
Un membre de la Direction générale, *Schwegler*

LISTE DES ANNEXES

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:
Tableau I: Situation au 31 décembre.
Tableau II: Moyennes annuelles.
Tableau III: Mouvement.
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 6 Planche graphique:
Banque nationale suisse 1957 à 1962.
- N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
- N° 8 Trafic de compensation:
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.

1962	Actif											Autres postes de l'actif
	Encaisse-or	Devises	Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantissement	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics		Correspondants		
			Effets de change	Rescriptions de la Confédération	Total			Total	pouvant servir de couverture	en Suisse	à l'étranger	
En 1000 francs												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Jan. 6	10 839 078	789 574	67 094	—	67 094	39 150	—	42 899	16 670	5 197	8 360	33 431
15	10 839 078	786 462	64 338	—	64 338	19 253	—	42 899	16 670	13 841	7 979	35 329
23	10 839 078	771 614	62 868	—	62 868	9 050	—	42 899	16 670	9 410	11 517	22 799
31	10 839 078	770 133	60 183	—	60 183	8 305	—	42 899	16 670	11 246	6 760	29 484
Fév. 7	10 739 074	683 947	59 602	—	59 602	8 205	—	42 899	16 678	7 781	16 320	26 990
15	10 739 074	705 042	59 055	—	59 055	6 772	—	42 899	16 678	14 376	7 588	27 894
23	10 739 074	719 017	49 964	—	49 964	6 510	—	42 899	16 678	11 960	8 187	29 606
28	10 739 074	719 443	50 698	—	50 698	8 102	—	42 899	16 678	10 364	6 939	28 483
Mars 7	10 667 667	740 962	50 879	—	50 879	9 509	—	43 019	16 694	9 242	7 324	26 678
15	10 633 046	726 332	51 208	—	51 208	8 959	—	43 259	16 694	18 357	7 706	27 790
23	10 575 662	712 599	53 132	—	53 132	10 602	—	43 259	16 694	17 607	12 437	26 748
31	10 575 662	693 719	52 718	—	52 718	15 393	—	43 259	16 694	19 721	6 978	27 098
Avril 7	10 510 742	728 621	54 170	—	54 170	11 737	—	42 765	16 200	12 134	8 224	27 572
14	10 510 742	716 785	53 989	—	53 989	14 382	—	42 805	16 200	14 422	8 468	28 457
19	10 510 742	710 976	55 934	—	55 934	12 994	—	42 797	16 192	17 127	11 455	27 883
30	10 489 103	726 273	56 090	—	56 090	17 034	—	42 781	16 176	19 348	6 697	30 165
Mai 7	10 489 103	715 622	56 636	—	56 636	16 557	—	42 781	16 176	10 794	15 378	29 655
15	10 489 103	713 358	56 259	—	56 259	16 123	—	42 779	16 176	12 279	16 098	28 786
23	10 424 188	715 884	55 562	—	55 562	15 600	—	42 779	16 176	16 044	16 252	28 118
30	10 424 188	716 679	56 039	—	56 039	17 154	—	42 779	16 176	33 106	7 472	32 257
Juin 7	10 424 188	827 536	65 379	—	65 379	16 465	—	42 778	16 176	7 263	9 211	29 620
15	10 424 188	851 372	65 378	—	65 378	15 437	—	42 772	16 176	13 337	15 621	30 317
23	10 424 491	1 091 275	63 138	—	63 138	17 535	—	42 772	16 176	20 126	13 778	32 013
30	10 424 491	1 262 554	55 614	3 000	58 614	28 412	—	42 769	16 176	38 337	6 786	31 463
Juillet 7	10 532 684	1 403 075	55 022	—	55 022	17 504	—	42 769	16 176	14 337	15 246	34 947
14	10 532 684	1 494 275	54 417	—	54 417	14 630	—	42 771	16 176	19 355	11 856	34 949
23	10 640 878	977 596	53 795	—	53 795	14 473	—	42 771	16 176	11 847	13 910	35 466
31	10 640 878	976 461	54 430	—	54 430	14 758	—	42 771	16 176	17 132	7 100	38 860
Août 7	10 640 878	924 502	54 544	—	54 544	12 217	—	42 771	16 176	11 933	15 016	35 611
15	10 640 878	805 071	54 366	—	54 366	10 670	—	42 771	16 176	17 441	8 719	36 715
23	10 640 878	750 060	53 087	—	53 087	9 058	—	42 771	16 176	15 557	15 328	37 672
31	10 640 878	752 719	63 628	—	63 628	8 911	—	42 787	16 176	18 596	7 170	34 607
Sept. 7	10 636 485	747 485	64 303	—	64 303	10 240	—	42 787	16 176	9 461	8 356	34 372
15	10 636 485	748 513	64 404	1 250	65 654	11 064	—	42 787	16 176	15 389	8 111	36 733
22	10 614 846	747 086	63 548	1 250	64 798	10 551	—	42 787	16 176	9 914	9 063	38 526
29	10 614 846	741 544	63 570	1 250	64 820	15 020	—	42 787	16 176	14 017	9 202	41 173
Oct. 6	10 614 846	734 771	62 912	750	63 662	12 077	—	42 787	16 176	7 605	8 152	40 196
15	10 611 772	737 098	62 104	—	62 104	13 296	—	42 787	16 176	14 203	11 924	36 640
23	10 611 774	737 424	64 917	—	64 917	9 181	207 000	42 787	16 176	13 530	8 229	39 914
31	10 611 759	765 579	65 054	—	65 054	10 539	207 000	42 793	16 176	20 735	8 298	42 912
Nov. 7	10 606 170	773 237	64 220	—	64 220	13 350	207 000	42 793	16 176	10 766	10 233	39 870
15	10 606 173	825 048	51 745	—	51 745	9 730	207 000	42 793	16 076	15 448	16 394	46 762
23	10 476 346	817 197	51 017	—	51 017	13 003	207 000	42 793	16 076	16 256	12 479	42 142
30	10 476 343	812 902	57 424	—	57 424	18 074	207 000	42 793	16 076	9 662	7 725	44 638
Déc. 7	10 487 552	795 128	58 190	—	58 190	29 066	207 000	42 793	16 076	10 943	13 816	42 973
15	10 529 058	975 118	63 168	—	63 168	33 220	207 000	42 793	16 076	19 784	9 491	42 957
22	11 091 146	1 205 707	70 745	—	70 745	40 381	207 000	42 836	16 180	16 631	10 743	39 174
31	11 543 252	867 357	78 612	45 000	123 612	71 738	207 000	42 836	16 180	77 754	10 205	41 263

PÉRIODIQUES

Passif									Couverture-or	
Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total						
En 1000 francs									En pour-cent	
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
53 000	7 308 976	1 777 820	1 040 037	2 817 857	1 035 000	400 000	209 950	11 824 783	148.30	107.03
53 000	7 044 753	2 144 889	922 374	3 067 263	1 035 000	400 000	209 163	11 809 179	153.86	107.19
53 000	6 977 721	2 269 604	837 210	3 106 814	1 035 000	400 000	196 700	11 769 235	155.34	107.48
53 000	7 090 745	2 169 858	822 033	2 991 891	1 035 000	400 000	197 452	11 768 088	152.86	107.50
53 000	6 950 004	2 264 903	683 250	2 948 153	1 035 000	400 000	198 661	11 584 818	154.52	108.50
53 000	6 853 894	2 386 740	674 867	3 061 607	1 035 000	400 000	199 199	11 602 700	156.69	108.31
53 000	7 022 893	2 316 658	579 540	2 896 198	1 035 000	400 000	200 126	11 607 217	152.92	108.27
53 000	7 186 491	2 126 589	604 918	2 731 507	1 035 000	400 000	200 004	11 606 002	149.43	108.28
53 000	7 067 154	2 109 110	687 517	2 796 627	1 035 000	400 000	203 499	11 555 280	150.95	108.15
53 000	6 996 913	2 181 733	648 836	2 830 569	1 035 000	400 000	201 175	11 516 657	151.97	108.20
53 000	7 161 642	2 060 747	541 151	2 601 898	1 035 000	400 000	200 506	11 452 046	147.67	108.32
54 000	7 337 588	1 905 149	507 324	2 412 473	1 035 000	400 000	195 487	11 434 548	144.13	108.47
54 000	7 198 871	1 988 774	519 000	2 507 774	1 035 000	400 000	200 320	11 395 965	146.00	108.28
54 000	7 136 907	2 048 194	520 035	2 568 229	1 035 000	400 000	195 914	11 390 050	147.27	108.30
54 000	7 208 119	2 060 218	436 035	2 496 253	1 035 000	400 000	196 535	11 389 907	145.82	108.31
54 000	7 381 413	1 826 810	493 233	2 320 043	1 035 000	400 000	197 035	11 387 491	142.10	108.12
54 000	7 206 778	1 831 298	647 973	2 479 271	1 035 000	400 000	201 477	11 376 526	145.54	108.29
54 000	7 073 376	2 003 034	609 191	2 612 225	1 035 000	400 000	200 184	11 374 785	148.29	108.30
54 000	7 111 598	1 969 291	545 172	2 514 463	1 035 000	400 000	199 366	11 314 427	146.58	108.29
54 000	7 361 505	1 747 986	530 880	2 278 866	1 035 000	400 000	200 303	11 329 674	141.60	108.13
54 000	7 245 767	1 889 920	589 606	2 479 526	1 035 000	400 000	208 147	11 422 440	143.87	107.19
54 000	7 162 929	2 106 761	496 340	2 603 101	1 035 000	400 000	203 392	11 458 422	145.53	106.74
54 000	7 273 328	2 294 839	443 461	2 738 300	1 035 000	400 000	204 500	11 705 128	143.32	104.12
54 000	7 501 339	2 239 514	459 373	2 698 887	1 035 000	400 000	204 200	11 893 426	138.97	102.20
54 000	7 362 414	2 434 894	622 600	3 057 494	1 035 000	400 000	206 676	12 115 584	143.06	101.08
54 000	7 306 823	2 616 854	587 525	3 204 379	1 035 000	400 000	204 735	12 204 937	144.15	100.20
54 000	7 374 805	2 268 626	453 171	2 721 797	1 035 000	400 000	205 134	11 790 736	144.29	105.39
54 000	7 476 566	2 127 512	493 663	2 621 175	1 035 000	400 000	205 649	11 792 390	142.32	105.38
54 000	7 347 302	2 092 096	604 038	2 696 134	1 035 000	400 000	205 036	11 737 472	144.83	105.95
54 000	7 225 991	2 186 376	511 100	2 697 476	1 035 000	400 000	204 165	11 616 632	147.26	107.23
54 000	7 308 027	2 095 232	466 324	2 561 556	1 035 000	400 000	205 828	11 564 411	145.61	107.81
54 000	7 493 373	1 895 592	485 483	2 381 075	1 035 000	400 000	205 847	11 569 295	142.06	107.76
54 000	7 381 202	1 948 015	528 879	2 476 894	1 035 000	400 000	206 393	11 553 489	144.10	107.90
54 000	7 284 114	2 059 985	525 471	2 585 456	1 035 000	400 000	206 166	11 564 736	146.02	107.77
54 000	7 333 694	2 017 753	487 693	2 505 446	1 035 000	400 000	209 431	11 537 571	144.74	107.88
54 000	7 653 849	1 734 034	454 228	2 188 262	1 035 000	400 000	212 298	11 543 409	138.69	107.85
54 000	7 488 488	1 763 885	569 883	2 333 768	1 035 000	400 000	212 840	11 524 096	141.75	108.07
54 000	7 376 216	1 870 412	582 736	2 453 148	1 035 000	400 000	211 460	11 529 824	143.86	107.96
54 000	7 439 226	1 929 433	663 710	2 593 143	1 035 000	400 000	213 387	11 734 756	142.65	105.78
54 000	7 733 152	1 793 419	545 279	2 338 698	1 035 000	400 000	213 819	11 774 669	137.22	105.36
54 000	7 598 460	1 778 768	687 777	2 466 545	1 035 000	400 000	213 634	11 767 639	139.58	105.38
54 000	7 534 730	1 979 448	603 534	2 582 982	1 035 000	400 000	214 381	11 821 093	140.76	104.83
54 000	7 758 219	1 860 308	356 877	2 217 185	1 035 000	400 000	213 829	11 678 233	135.04	105.02
54 000	7 984 076	1 640 222	345 098	1 985 320	1 035 000	400 000	218 165	11 676 561	131.22	105.09
54 000	8 000 831	1 598 506	383 112	1 981 618	1 035 000	400 000	216 012	11 687 461	131.08	105.06
54 000	8 163 901	1 795 358	259 261	2 054 619	1 035 000	400 000	215 069	11 922 589	128.97	103.04
54 000	8 593 084	2 141 229	283 940	2 425 169	1 035 000	400 000	217 110	12 724 363	129.07	100.66
54 000	8 506 072	2 294 235	505 431	2 799 666	1 035 000	373 000	217 279	12 985 017	135.71	102.10

RÉPARTITION DES BILLETS EN CIRCULATION

1962	Billets de francs							Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5		1000	500	100	50	20	10	5	
	En millions de francs								Répartition en pour-cent							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Janvier	6	2 218,2	760,9	3 157,8	544,4	432,1	182,0	13,6	7 309,0	30.35	10.41	43.20	7.45	5.91	2.49	0.19
	15	2 163,4	729,6	3 008,2	529,7	422,4	178,0	13,5	7 044,8	30.71	10.36	42.70	7.52	6.00	2.52	0.19
	23	2 144,6	733,6	2 979,4	518,7	413,6	174,3	13,5	6 977,7	30.74	10.51	42.70	7.43	5.93	2.50	0.19
	31	2 152,7	747,2	3 068,9	520,6	413,7	174,2	13,4	7 090,7	30.36	10.54	43.28	7.34	5.83	2.46	0.19
Février	7	2 129,2	714,5	2 987,3	518,9	412,9	173,8	13,4	6 950,0	30.64	10.28	42.98	7.47	5.94	2.50	0.19
	15	2 107,3	705,3	2 931,0	515,3	409,3	172,3	13,4	6 853,9	30.75	10.29	42.76	7.52	5.97	2.51	0.20
	23	2 112,7	738,6	3 057,4	519,2	409,7	172,0	13,3	7 022,9	30.08	10.52	43.54	7.39	5.83	2.45	0.19
	28	2 126,7	756,9	3 173,2	528,2	414,6	173,6	13,3	7 186,5	29.59	10.53	44.16	7.35	5.77	2.41	0.19
Mars	7	2 102,5	725,2	3 100,9	532,2	418,2	174,9	13,3	7 067,2	29.75	10.26	43.88	7.53	5.92	2.47	0.19
	15	2 094,1	714,7	3 051,7	531,1	417,9	174,1	13,3	6 996,9	29.93	10.21	43.62	7.59	5.97	2.49	0.19
	23	2 123,4	747,0	3 148,8	535,6	418,7	174,9	13,2	7 161,6	29.65	10.43	43.97	7.48	5.85	2.44	0.18
	31	2 153,4	759,8	3 266,3	544,3	423,6	177,0	13,2	7 337,6	29.35	10.36	44.51	7.42	5.77	2.41	0.18
Avril	7	2 137,4	731,0	3 171,9	543,0	425,1	177,3	13,2	7 198,9	29.69	10.16	44.06	7.54	5.91	2.46	0.18
	14	2 129,3	725,7	3 127,9	540,3	423,8	176,7	13,2	7 136,9	29.83	10.17	43.83	7.57	5.94	2.48	0.18
	19	2 132,8	738,1	3 181,8	541,6	423,5	177,1	13,2	7 208,1	29.59	10.24	44.14	7.51	5.88	2.46	0.18
	30	2 140,4	769,8	3 307,5	545,9	426,1	178,6	13,1	7 381,4	29.00	10.43	44.81	7.39	5.77	2.42	0.18
Mai	7	2 109,0	738,5	3 195,3	544,9	427,1	179,0	13,0	7 206,8	29.26	10.25	44.34	7.56	5.93	2.48	0.18
	15	2 096,6	727,2	3 098,7	537,1	423,4	177,4	13,0	7 073,4	29.64	10.28	43.81	7.59	5.99	2.51	0.18
	23	2 104,0	739,6	3 127,5	532,1	419,2	176,3	12,9	7 111,6	29.59	10.40	43.98	7.48	5.89	2.48	0.18
	30	2 131,7	767,4	3 300,2	544,0	426,1	179,2	12,9	7 361,5	28.96	10.42	44.83	7.39	5.79	2.43	0.18
Juin	7	2 103,5	733,9	3 232,6	549,3	431,5	182,1	12,9	7 245,8	29.03	10.13	44.61	7.58	5.96	2.51	0.18
	15	2 099,3	726,1	3 169,7	544,8	428,9	181,4	12,7	7 162,9	29.31	10.14	44.25	7.60	5.99	2.53	0.18
	23	2 092,6	752,0	3 254,3	548,1	430,7	182,9	12,7	7 273,3	28.77	10.34	44.74	7.54	5.92	2.52	0.17
	30	2 138,2	776,7	3 394,6	557,4	436,1	185,6	12,7	7 501,3	28.50	10.35	45.25	7.43	5.82	2.48	0.17
Juillet	7	2 113,5	745,9	3 302,4	560,8	439,8	187,3	12,7	7 362,4	28.71	10.13	44.86	7.62	5.97	2.54	0.17
	14	2 110,8	737,8	3 262,2	559,1	437,3	187,0	12,6	7 306,8	28.89	10.10	44.65	7.65	5.98	2.56	0.17
	23	2 097,2	756,2	3 322,8	561,1	437,5	187,4	12,6	7 374,8	28.44	10.25	45.06	7.61	5.98	2.54	0.17
	31	2 101,6	773,5	3 394,0	566,2	439,9	188,8	12,6	7 476,6	28.11	10.34	45.40	7.57	5.88	2.53	0.17
Août	7	2 069,9	747,1	3 316,9	569,0	442,2	189,7	12,5	7 347,3	28.17	10.17	45.15	7.74	6.02	2.58	0.17
	15	2 062,6	733,7	3 226,1	563,8	439,1	188,2	12,5	7 226,0	28.54	10.15	44.65	7.80	6.08	2.61	0.17
	23	2 071,9	757,3	3 276,7	563,6	437,8	188,3	12,4	7 308,0	28.35	10.36	44.84	7.71	5.99	2.58	0.17
	31	2 102,6	777,4	3 398,0	570,8	442,5	189,7	12,4	7 493,4	28.06	10.37	45.35	7.62	5.90	2.53	0.17
Septembre	7	2 089,5	751,6	3 321,9	571,7	444,0	190,1	12,4	7 381,2	28.31	10.18	45.00	7.74	6.02	2.58	0.17
	15	2 092,0	742,4	3 246,7	563,6	439,5	187,6	12,3	7 284,1	28.72	10.19	44.57	7.74	6.03	2.58	0.17
	22	2 104,2	761,4	3 273,9	559,9	435,8	186,2	12,3	7 333,7	28.69	10.38	44.64	7.64	5.94	2.54	0.17
	29	2 151,2	803,6	3 484,6	571,2	442,3	188,6	12,3	7 653,8	28.11	10.50	45.53	7.46	5.78	2.46	0.16
Octobre	6	2 130,3	767,0	3 378,0	570,1	442,4	188,5	12,2	7 488,5	28.45	10.24	45.11	7.61	5.91	2.52	0.16
	15	2 128,2	753,0	3 295,2	563,0	438,2	186,4	12,2	7 376,2	28.85	10.21	44.67	7.63	5.94	2.53	0.17
	23	2 148,3	772,2	3 329,6	557,1	434,5	185,3	12,2	7 439,2	28.88	10.38	44.76	7.49	5.84	2.49	0.16
	31	2 227,6	811,2	3 490,2	566,1	439,0	186,9	12,2	7 733,2	28.80	10.49	45.13	7.32	5.68	2.42	0.16
Novembre	7	2 212,3	781,2	3 400,6	565,2	439,9	187,2	12,1	7 598,5	29.12	10.28	44.75	7.44	5.79	2.46	0.16
	15	2 224,7	780,0	3 339,4	557,8	435,7	185,0	12,1	7 534,7	29.53	10.35	44.32	7.40	5.78	2.46	0.16
	23	2 261,7	837,4	3 465,0	560,2	436,2	185,6	12,1	7 758,2	29.15	10.80	44.66	7.22	5.62	2.39	0.16
	30	2 308,4	862,2	3 596,8	571,9	443,5	189,3	12,0	7 984,1	28.91	10.80	45.05	7.16	5.56	2.37	0.15
Décembre	7	2 318,4	851,4	3 586,7	585,0	454,0	193,3	12,0	8 000,8	28.98	10.64	44.83	7.31	5.67	2.42	0.15
	15	2 380,0	886,0	3 643,1	589,5	458,3	195,0	12,0	8 163,9	29.15	10.85	44.63	7.22	5.61	2.39	0.15
	22	2 515,2	961,5	3 830,4	605,9	463,8	199,3	12,0	8 593,1	29.27	11.19	44.57	7.05	5.46	2.32	0.14
	31	2 565,9	943,6	3 726,3	596,4	463,3	198,6	12,0	8 506,1	30.17	11.09	43.81	7.01	5.45	2.33	0.14
Moyenne annuelle																
	1960	1 715,4	610,9	2 684,6	483,4	377,7	152,3	18,1	6 042,4	28.39	10.11	44.43	8.00	6.25	2.52	0.30
	1961	1 941,9	675,4	2 954,0	513,9	404,1	169,0	14,6	6 672,9	29.10	10.12	44.27	7.70	6.06	2.53	0.22
1962	2 151,0	764,6	3 266,6	550,4	431,2	182,5	12,6	7 358,9	29.23	10.39	44.39	7.48	5.86	2.48	0.17	

SERVICE DES VIREMENTS

Mouvement	Année	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ...	1958	19 150	103 748	929 260	68 777	1 120 935	1 112 085	15 703 977	58 837 837	12 421 112	88 075 011
	1959	23 438	104 965	1 029 297	77 992	1 235 692	1 199 399	15 870 862	90 519 669	14 554 576	122 144 506
	1960	22 166	96 237	1 188 385	81 128	1 387 916	1 157 370	19 750 444	123 688 700	18 275 611	162 872 125
	1961	21 406	95 949	1 297 275	81 657	1 496 287	1 063 090	23 493 715	145 992 946	22 339 964	192 889 715
	1962	20 958	95 579	1 431 353	80 102	1 627 992	1 115 475	30 825 917	199 178 430	23 052 736	254 172 558
Débit ...	1958	27 723	105 262	929 260	77 327	1 139 572	7 606 637	8 932 471	58 837 837	11 987 972	87 364 917
	1959	27 472	97 202	1 029 297	87 545	1 241 516	8 085 435	8 752 625	90 519 669	14 997 331	122 355 060
	1960	28 947	88 944	1 188 385	89 226	1 395 502	9 196 295	11 301 293	123 688 700	18 728 121	162 914 409
	1961	29 780	97 566	1 297 275	91 714	1 516 335	10 481 499	13 149 729	145 992 946	22 291 240	191 915 414
	1962	30 348	93 359	1 431 353	92 989	1 648 049	11 831 491	20 048 484	199 178 430	22 949 640	254 008 045
Total ...	1958	46 873	209 010	1 858 520	146 104	2 260 507	8 718 722	24 636 448	117 675 674	24 409 084	175 439 928
	1959	50 910	202 167	2 058 594	165 537	2 477 208	9 284 834	24 623 487	181 039 338	29 551 907	244 499 566
	1960	51 113	185 181	2 376 770	170 354	2 783 418	10 353 665	31 051 737	247 377 400	37 003 732	325 786 534
	1961	51 186	193 515	2 594 550	173 371	3 012 622	11 544 589	36 643 444	291 985 892	44 631 204	384 805 129
	1962	51 306	188 938	2 862 706	173 091	3 276 041	12 946 966	50 874 401	398 356 860	46 002 376	508 180 603
Répartition en pour-cent											
Crédit ...	1958	1.71	9.25	82.90	6.14	100	1.26	17.83	66.81	14.10	100
	1959	1.90	8.49	83.30	6.31	100	0.98	12.99	74.11	11.92	100
	1960	1.60	6.93	85.62	5.85	100	0.71	12.13	75.94	11.22	100
	1961	1.43	6.41	86.70	5.46	100	0.55	12.18	75.69	11.58	100
	1962	1.29	5.87	87.92	4.92	100	0.44	12.13	78.36	9.07	100
Débit ...	1958	2.43	9.24	81.54	6.79	100	8.71	10.22	67.35	13.72	100
	1959	2.21	7.83	82.91	7.05	100	6.61	7.15	73.98	12.26	100
	1960	2.08	6.37	85.16	6.39	100	5.64	6.94	75.92	11.50	100
	1961	1.96	6.43	85.56	6.05	100	5.46	6.85	76.07	11.62	100
	1962	1.84	5.67	86.85	5.64	100	4.66	7.89	78.41	9.04	100
Total ...	1958	2.07	9.25	82.22	6.46	100	4.97	14.04	67.08	13.91	100
	1959	2.06	8.16	83.10	6.68	100	3.80	10.07	74.04	12.09	100
	1960	1.84	6.65	85.39	6.12	100	3.18	9.53	75.93	11.36	100
	1961	1.70	6.42	86.12	5.76	100	3.00	9.52	75.88	11.60	100
	1962	1.57	5.77	87.38	5.28	100	2.55	10.01	78.39	9.05	100

¹⁾ Y compris le clearing bancaire.

MOUVEMENT D'AFFAIRES DES

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1958	931 521	2 369 112	14 721 448 ¹⁾	2 305 651	2 113 612	1 139 258	987 872	761 906	1 709 037	6 390 247	29 399 599 ¹⁾
1959	803 666	2 527 851	11 139 523 ¹⁾	2 382 083	2 055 748	1 095 791	1 025 500	645 900	1 459 343	6 264 194	29 297 578 ¹⁾
1960	824 331	2 734 012	10 028 521 ¹⁾	2 639 440	2 319 588	1 119 298	1 064 189	678 406	1 580 786	6 309 007	23 143 641 ¹⁾
1961	1 011 423	3 074 878	13 724 791 ¹⁾	2 796 211	2 733 018	1 195 075	1 143 432	779 859	1 770 115	7 628 142	35 856 944 ¹⁾
1962	1 192 070	3 354 295	12 989 118 ¹⁾	3 219 911	3 366 578	1 313 232	1 337 212	894 019	2 021 531	8 804 045	38 492 011 ¹⁾
Affaires en devises											
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24 195 418	24 195 418 ²⁾
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 956 042	19 956 042
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33 172 518	33 172 518
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30 831 843	30 831 843
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51 924 537	51 924 537
Escompte d'effets sur la Suisse, de descriptions de la Confédération et d'obligations											
1958	21 844	17 194	446 800	21 872	27 306	84 828	34 407	21 763	36 595	121 871	834 480
1959	5 669	4 338	351 435	9 132	15 993	56 090	10 014	15 929	22 064	42 510	533 174
1960	9 083	2 498	352 872	8 036	18 200	53 319	4 028	18 988	29 441	47 360	543 825
1961	8 918	4 488	349 660	8 107	17 037	52 922	6 094	20 781	29 886	48 425	546 318
1962	6 826	3 705	278 989	14 264	17 236	59 273	2 775	18 088	39 425	121 901	562 482
Nouvelles avances sur nantissement											
1958	6 196	9 845	61 967	22 871	20 230	46 110	5 364	6 862	21 000	16 587	217 032
1959	5 106	5 433	53 475	15 442	22 856	44 197	9 681	7 004	23 860	15 843	202 897
1960	8 789	6 245	90 799	26 274	60 590	64 964	3 230	6 786	38 060	25 234	330 971
1961	8 089	6 738	110 586	34 078	68 094	64 562	2 376	3 445	44 091	24 741	366 800
1962	15 290	9 886	152 869	26 897	47 775	58 837	8 554	4 585	61 756	26 143	412 592
Comptes des correspondants en Suisse											
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 423 251	9 423 251
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 962 597	9 962 597
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 176 513	11 176 513
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12 575 487	12 575 487
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14 348 652	14 348 652
Comptes des correspondants à l'étranger ³⁾											
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 447 017	1 447 017
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 527 794	2 527 794
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25 985 973	25 985 973
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 492 386	22 492 386

1) Y compris l'or à l'étranger.

2) Y compris le mouvement avec les correspondants à l'étranger.

3) Jusqu'en 1958, le mouvement avec les correspondants à l'étranger est compris dans celui des affaires en devises.

DIVERS COMPTOIRS DE LA BANQUE ⁴⁾

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Encaissement (remises)											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1958	742	39 399	291 342	15 938	6 922	4 714	355	6 135	2 207	107 686	475 440
1959	2 271	23 490	294 713	30 087	7 590	6 362	335	6 481	2 505	88 167	462 001
1960	912	33 781	296 037	23 694	11 669	10 571	126	6 457	2 987	91 433	477 667
1961	2 767	29 511	403 111	19 007	12 657	8 255	182	7 398	2 962	136 383	622 233
1962	1 975	13 396	470 957	28 344	14 083	7 319	68	7 211	3 476	110 013	656 842
Virements											
1958	1 771 868	14 508 837	9 317 833	9 757 013	4 597 957	2 070 182	1 427 560	1 474 905	3 227 753	127 286 020	175 439 928
1959	1 736 845	17 556 014	9 615 253	11 153 953	4 920 806	2 007 457	1 644 943	1 463 101	3 284 509	191 116 685	244 499 566
1960	2 234 508	21 989 732	10 836 841	13 911 884	6 764 881	2 397 114	1 470 137	1 751 248	3 713 878	260 716 311	325 786 534
1961	2 471 628	26 222 888	12 405 287	16 735 050	7 775 884	2 796 491	1 760 423	1 882 711	4 333 799	308 420 968	384 805 129
1962	2 519 207	25 880 174	14 549 871	20 270 430	7 697 792	2 860 123	2 227 051	1 886 228	4 819 617	425 470 110	508 180 603
Comptes des administrations fédérales											
1958	—	—	37 910 874	—	—	—	—	—	—	—	37 910 874
1959	—	—	37 738 896	—	—	—	—	—	—	—	37 738 896
1960	—	—	42 908 748	—	—	—	—	—	—	—	42 908 748
1961	—	—	47 980 529	—	—	—	—	—	—	—	47 980 529
1962	—	—	58 630 922	—	—	—	—	—	—	—	58 630 922
Comptes de dépôt											
1958	4 628	18 249	70 600	18 255	9 057	4 595	2 202	8 422	3 983	548 950	688 941
1959	4 780	15 358	66 786	23 724	7 885	3 890	4 582	6 388	4 490	880 920	1 018 803
1960	3 895	16 421	69 175	23 294	9 105	4 321	4 716	8 367	5 362	955 708	1 100 364
1961	3 730	13 815	82 671	28 263	8 910	10 205	3 741	11 041	5 947	1 438 857	1 607 180
1962	4 799	13 116	60 590	23 556	20 099	5 122	3 641	10 075	5 869	1 295 320	1 442 187
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1958	6 268 021	30 942 035	134 701 870	19 041 227	13 880 005	7 431 315	5 005 532	4 863 593	11 684 619	243 232 346	477 050 563
1959	6 194 758	34 939 382	126 732 786	21 195 481	14 572 647	6 995 607	5 355 550	4 497 265	11 292 914	292 477 440	524 253 830
1960	7 159 489	42 231 560	138 060 378	25 694 326	17 975 749	8 013 097	5 118 728	5 278 523	12 421 286	384 553 610	646 506 746
1961	7 906 451	50 002 501	159 887 233	29 720 467	20 208 465	9 124 622	5 972 727	5 739 898	14 343 271	467 076 984	769 982 619
1962	8 583 945	49 466 479	188 620 767	34 983 019	22 293 500	9 639 245	7 153 282	5 953 226	16 421 554	614 610 036	957 725 053
Chambres de compensation											
1958	—	1 142 548	192 026	1 445 150	429 316	—	—	42 970 ⁵⁾	83 218	864 991	4 200 219
1959	—	1 574 241	215 236	1 810 404	490 731	—	—	39 223 ⁵⁾	72 174	989 129	5 191 138
1960	—	2 133 759	237 136	2 301 416	601 264	—	—	42 186 ⁵⁾	72 856	1 164 978	6 553 595
1961	—	2 514 322	296 435	2 980 611	751 525	—	—	50 336 ⁵⁾	96 365	1 361 862	8 051 456
1962	—	3 277 282	337 340	4 051 252	804 640	—	—	64 930 ⁵⁾	93 778	1 481 038	10 110 260
⁴⁾ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. ⁵⁾ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.											

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions ³⁾	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

1) Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.
2) En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.
3) Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴⁾	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total du bilan	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total		
En millions de francs			%	En millions de francs						
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
3,8	10,5	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935

⁴⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Rescriptions ²⁾	Obligations escomptées	Total					en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1936	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8	—	15,9	14,2	—
1937	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8	—	30,7	11,4	—
1938	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9	—	90,9	9,6	—
1939	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6	—	80,9	16,6	—
1940	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4	—	87,8	20,0	—
1941	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	—	69,6	15,8	—
1942	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	—	63,9	16,3	—
1943	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	—	64,5	14,2	—
1944	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	—	64,2	13,9	—
1945	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	—	62,1	27,5	—
1946	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	—	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	—	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	—	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	—	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	—	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	—	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	—	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	—	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	—	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	—	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	—	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	—	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	—	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	—	44,2	45,2	6,4
1960	9 454,7	583,0	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	—	43,3	45,1	6,8
1961	11 078,0	842,4	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	—	42,9	58,3	6,8
1962	11 543,3	867,4	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	207,0	42,8	77,8	10,2

1) Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.
2) Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ³⁾	Total				
En millions de francs	%	En millions de francs									
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	—	1 370,1	—	—	3 505,9	1936
1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	—	1 722,4	—	—	3 902,3	1937
1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	—	1 671,9	—	—	4 081,0	1938
2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	—	797,4	—	—	3 501,8	1939
2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	—	1 186,9	—	—	3 727,7	1940
2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	3 880,6	1941
2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	4 226,4	1942
3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	4 597,2	1943
3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	4 868,6	1944
3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	5 266,5	1945
4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	5 499,8	1946
4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	5 932,1	1947
4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	337,1	6 400,6	1948
4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	200,0	6 721,9	1949
4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	6 658,6	1950
4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	6 675,9	1951
5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	6 796,8	1952
5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	6 996,8	1953
5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	7 327,2	1954
5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	7 738,2	1955
5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	8 340,1	1956
5 931,2	124.49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	8 574,6	1957
6 109,3	136.34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	9 098,9	1958
6 343,9	131.93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	9 141,5	1959
6 854,1	137.94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	390,3	10 266,2	1960
7 656,0	144.70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	293,5	12 206,6	1961
8 506,1	135.71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	373,0	12 994,7	1962

³⁾ Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

MOYENNES ANNUELLES

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses ³⁾	Rescriptions ⁴⁾	Obligations escomptées	Total		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.
²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.
³⁾ Jusqu'en 1931, les rescriptions y sont comprises.
⁴⁾ Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOYENNES ANNUELLES

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁵⁾	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total	
En millions de francs			%	En millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
3,2	9,6	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935

⁵⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

MOYENNES ANNUELLES

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Rescriptions ²⁾	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8	42,4	8,7	—
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3	17,9	6,6	—
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7	74,4	6,0	—
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4	93,2	7,5	—
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8	86,2	8,5	—
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4

¹⁾ Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936: 1 kg d'or fin = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

²⁾ Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOYENNES ANNUELLES

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoir de banques étrangères ³⁾	Total			
En millions de fr.	%	En millions de francs								
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	—	625,2	—	—	1936
1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	—	1 489,3	—	—	1937
1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	—	1 810,9	—	—	1938
1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	—	1 182,7	—	—	1939
2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	—	867,8	—	—	1940
2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 ⁴⁾	1950
4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129.80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144.66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145.23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134.90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 ⁵⁾	1960
6 672,9	150.60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 ⁶⁾	3 198,4	1 035,0 ⁷⁾	397,8	1961
7 358,9	144.23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962

³⁾ Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie. ⁶⁾ Moyenne fin juin à décembre.

⁴⁾ Moyenne janvier à juillet. ⁷⁾ Moyenne fin mars à décembre.

⁵⁾ Moyenne octobre à décembre.

MOUVEMENT

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Transac- tions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescrip- tions 2)	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse ³⁾	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁴⁾	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

³⁾ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris ; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

⁴⁾ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

MOUVEMENT

Année	Caisse ¹⁾	Devises	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescriptions ²⁾	Obligations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 ³⁾	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 ⁴⁾	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 ⁴⁾	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 ⁴⁾	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 ⁴⁾	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3
1962	38 492,0	51 924,5	476,8	61 ⁴⁾	49,5	36,2	562,5	—	412,6	45,2

¹⁾ Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.
²⁾ Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.
³⁾ Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.
⁴⁾ Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOUVEMENT

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
En millions de francs											
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 150,5	—	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	—	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	—	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	—	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	—	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,4	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961
14 348,7	22 492,4	656,8	508 180,6	15 271,4	58 630,9	1 442,2	2 793,7	476,5	957 725,1	10 110,3	1962

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ²⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ³⁾	Commissions ⁴⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵⁾	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de rescriptions ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500

¹⁾ Jusqu'en 1930, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.
²⁾ Non compris les amortissements.
³⁾ Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
⁴⁾ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
⁵⁾ Intérêts à l'Administration fédérale compris.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ⁸⁾	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁶⁾	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁷⁾	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ⁸⁾	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

⁶⁾ Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

⁷⁾ Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

⁸⁾ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

⁹⁾ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises ¹⁾	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ³⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ⁴⁾	Commissions ⁵⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁶⁾	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de rescriptions ²⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497	135	648	1 141	292	31 940

¹⁾ Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.
²⁾ Depuis 1948, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.
³⁾ Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses, sans amortissements.
⁴⁾ Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
⁵⁾ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
⁶⁾ Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.

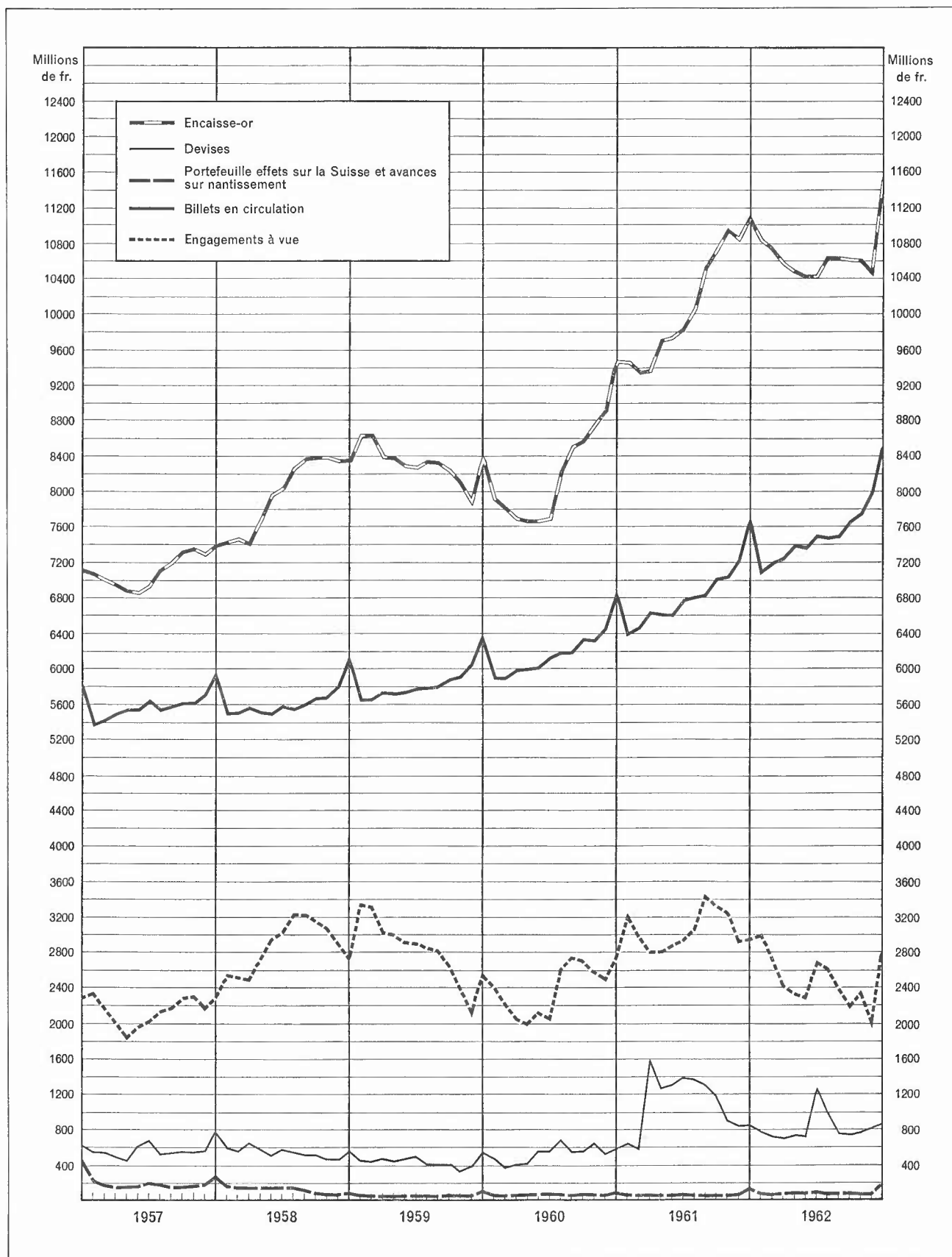
DE LA BANQUE DEPUIS 1907

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or, frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 ¹¹⁾	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	451 ¹²⁾	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	500	1 501 ¹²⁾	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	799 ¹²⁾	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 ⁷⁾	250	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 ⁷⁾	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 ⁸⁾	300	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 ⁹⁾	300	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 ¹⁰⁾	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	3 000	4 087 ¹²⁾	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	6 000	5 362 ¹³⁾	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 366	400	6 000	4 358 ¹²⁾	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962

7) Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.
8) Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.
9) Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.
10) Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.
11) Provision pour intérêts sur rescriptions de la Confédération placées sur le marché.
12) Intérêts pour rescriptions de la Confédération placées sur le marché.
13) Intérêts pour rescriptions de la Confédération placées sur le marché fr. 4 362 000 et provision pour intérêts sur rescriptions de la Confédération placées sur le marché fr. 1 000 000.

SITUATION EN FIN DE MOIS



TAUX D'ESCOMPTE ET TAUX DES AVANCES SUR NANTISSEMENT DE LA BANQUE DEPUIS SON OUVERTURE

Annexe N° 7

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin	4½	56	5	56	1914 22 Janvier	4	28	4½	189
15 Août	5	84	5½	84	19 Février.....	3½	161	—	—
7 Novembre	5½	70	6	70	30 Juillet	4½	1	5½	1
1908 16 Janvier	5	7	5½	7	31 Juillet	5½	3	6	3
23 Janvier	4½	28	5	28	3 Août	6	38	7	38
20 Février	4	28	4½	28	10 Septembre	5	113	6	14
19 Mars	3½	322	4	441	24 Septembre	—	—	5½	99
1909 4 Février	3	252	—	—	1915 1 ^{er} Janvier	4½	1 371	5	1 280
3 Juin	—	—	3½	133	1918 4 Juillet	—	—	5½	91
14 Octobre	3½	28	4	28	3 Octobre	5½	322	6	917
11 Novembre	4	56	4½	56	1919 21 Août	5	595	—	—
1910 6 Janvier	3½	49	4	210	1921 7 Avril	4½	126	5½	126
24 Février.....	3	161	—	—	11 Août	4	203	5	203
4 Août	3½	49	4½	84	1922 2 Mars.....	3½	168	4½	168
22 Septembre.....	4	35	—	—	17 Août	3	331	4	331
27 Octobre	4½	70	5	70	1923 14 Juillet.....	4	831	5	831
1911 5 Janvier	4	42	4½	42	1925 22 Octobre	3½	1 624	4½	1 624
16 Février	3½	224	4	224	1930 3 Avril	3	98	4	98
28 Septembre.....	4	350	4½	350	10 Juillet	2½	196	3½	196
1912 12 Septembre.....	4½	77	5	77	1931 22 Janvier	2	1 562	3	748
28 Novembre	5	259	5½	259	1933 8 Février.....	—	—	2½	814
1913 14 Août.....	4½	161	5	161	1935 3 Mai	2½	495	3½	495
					1936 9 Septembre.....	2	78	3	78
					26 Novembre	1½	7 475	2½	7 475
					1957 15 Mai ¹⁾	2½	652	3½	652
					1959 26 Février ²⁾	2	1 405 ³⁾	3	1 405 ³⁾

¹⁾ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/100 du 1^{er} avril au 24 juillet 1957; 2/100 du 25 juillet 1957 au 25 février 1959; autres stocks obligatoires 2/100 du 1^{er} avril au 24 juillet 1957.

²⁾ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/100 depuis le 1^{er} juin 1959; autres stocks obligatoires 2½/100 du 26 février au 31 mai 1959.

³⁾ Jusqu'au 31 décembre 1962.

TRAFIC DE COMPENSATION

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1958	15	11	4	13	10	4	8	7	72	20	25
1959	15	11	4	13	11	4	8	7	73	21	25
1960	14	12	4	13	11	4	8	7	73	21	25
1961	14	12	4	13	12	4	8	7	74	20	25
1962	14	12	4	13	12	5	8	7	75	20	26
Nombre d'effets											
1958	58 180	36 580	2 400	158 398	69 937	4 390	11 115	181 763	522 763	—	—
1959	57 368	37 109	2 214	166 561	76 460	4 104	10 744	170 565	525 125	—	—
1960	60 287	37 590	1 937	190 795	88 813	4 100	11 006	171 280	565 808	—	—
1961	63 275	44 644	1 999	223 096	104 422	4 136	10 600	181 056	633 228	—	—
1962	66 588	46 507	2 185	253 406	117 754	4 883	10 990	189 445	691 758	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1958	1 142 548	192 026	22 026	1 445 150	429 316	20 944	83 218	864 991	4 200 219	336 204	1 598 976
1959	1 574 241	215 236	19 943	1 810 404	490 731	19 280	72 174	989 129	5 191 138	602 815	2 489 842
1960	2 133 759	237 136	23 472	2 301 416	601 264	18 714	72 856	1 164 978	6 553 595	802 280	2 766 713
1961	2 514 322	296 435	24 257	2 980 611	751 525	26 079	96 365	1 361 862	8 051 456	994 863	3 872 647
1962	3 277 282	337 340	28 739	4 051 252	804 640	36 191	93 778	1 481 038	10 110 260	913 511	3 688 554
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1958	47.58	52.95	28.12	51.62	57.40	31.01	40.09	62.59	52.98	60.46	76.78
1959	50.12	51.05	22.83	55.22	61.10	31.30	39.74	67.13	55.90	63.77	77.37
1960	52.70	50.05	19.22	56.88	61.95	32.55	45.88	70.45	57.82	63.53	77.58
1961	50.46	49.95	23.84	58.05	64.85	25.21	40.98	68.85	57.43	66.55	78.68
1962	55.54	51.34	23.38	55.43	69.51	32.18	45.24	65.00	57.58	64.06	79.31

LISTE DES MEMBRES DES AUTORITÉS ET DES ORGANES DE LA BANQUE

AU 1^{er} JANVIER 1963

I. PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Période administrative 1959-1963)

B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président
Professeur P. Carry, D^r en droit et D^r h. c., avocat, Genève, vice-président

II. CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 1959-1963)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*)

- | | |
|--|--|
| B. Galli, D ^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président | E. Gamper, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich |
| Professeur P. Carry, D ^r en droit et D ^r h. c., avocat, Genève, vice-président | * J. Golay, D ^r ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne |
| * J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg | * M. Haffter, D ^r en droit, président de la Banque cantonale de Thurgovie, Frauenfeld |
| * G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Lausanne | E. Hatt, D ^r ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich |
| F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre | O. Howald, D ^r ès sc. techn. et D ^r h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg |
| E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève | M. Jaeger, président de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce, Coire |
| J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S. A., Neuchâtel | A. Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Juillard & Cie, Cortébert |
| R. Bratschi, conseiller national, Berne | R. Käppeli, D ^r ès sc. pol. et D ^r h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Riehen |
| * O. de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, Sion | E. Kronauer, ingénieur, administrateur-délégué et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève |
| A. Ernst, avocat, directeur de la Société anonyme des forges et usines de Moos à Lucerne, Lucerne | H. Küng, D ^r h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bottmingen |
| G. Eugster, D ^r en méd. vét., président de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel, Blidegg | W. Linsmayer, D ^r en droit et D ^r h. c., Zurich |
| * G. Fischer, ingénieur, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Société anonyme des engrenages et machines Maag, Zollikon | |

- * A. Lusser, D^r ès sc. pol., conseiller aux Etats, Zoug
- * R. Mäder, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat, St-Gall
R. Meier, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- * H. Meyer-Scholer, D^r en droit, membre du conseil d'administration et directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Liestal
M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S.A., L'Orient
- * K. Obrecht, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- * A. Oulevay, ancien conseiller d'Etat, Morges
- * W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S.A., Bâle
A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argovie, Oftringen

- * W. Rohner, D^r ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- * F. Schnorf, président du conseil d'administration de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium, Meilen
S. Schweizer, D^r en droit, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim
- * W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Muri p. Berne
H. Tschumi, D^r en méd. vét., conseiller d'Etat, directeur de la justice du canton de Berne, Interlaken
- H. Winzenried, industriel, vice-président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Deisswil
- E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne
- E. Wyss, D^r ès sc. pol., conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle

III. COMITÉ DE BANQUE

(Période administrative 1959-1963)

- B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président de par ses fonctions
- Professeur P. Carry, D^r en droit et D^r h. c., avocat, Genève, vice-président de par ses fonctions
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- R. Bratschi, conseiller national, Berne
- O. Howald, D^r ès sc. techn. et D^r h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg

- W. Linsmayer, D^r en droit et D^r h. c., Zurich
- A. Lusser, D^r ès sc. pol., conseiller aux Etats, Zoug
- K. Obrecht, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- A. Oulevay, ancien conseiller d'Etat, Morges
- W. Rohner, D^r ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten

IV. COMMISSION DE CONTRÔLE

(Période administrative 1962/1963)

MEMBRES

- E. Gsell, D^r ès sc. écon., professeur à l'Ecole des hautes études économiques et sociales de St-Gall, Bühler, président
- N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell
- A. von der Weid, D^r en droit, directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

SUPPLÉANTS

- H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
- G. Spälty-Lcemann, fabricant, président de la Chambre de Commerce de Glaris, Netstal
- A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne

V. COMITÉS LOCAUX

(Période administrative 1959-1963)

AARAU

- O. Pfiffner, D^r en chimie, vice-président du conseil d'administration de la maison Elfa S.A. Usine Electrochimique, Aarau, président
- K. Oehler, administrateur-délégué des Usines métallurgiques Oehler & Co. Société anonyme, Aarau, vice-président
- H. Frei, D^r ès sc. écon., directeur de la maison S. Lambert S. A., Olten

BÂLE

- G. Bohny, D^r h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Société anonyme, Bâle, président
- W. Rohner, président et administrateur-délégué de la maison Rohner S. A., Bâle, vice-président
- H. Hatt, administrateur-délégué et directeur général de la maison Danzas S. A., Bâle

BERNE

- A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes, Wabern, président
- W. Weyermann, D^r en droit, directeur de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président
- H. Hauser, président du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S. A., Bienne

GENÈVE

- J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S. A., Thônex, président
- J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie - Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président
- E. Bordier, D^r en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

LAUSANNE

- Ch. Dentan, entrepreneur, Lausanne, président
- A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas Langer Gland S. A., Gland, vice-président
- R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, société anonyme, Payerne

LUCERNE

- J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président
- J. Hug-Gübelin, D^r ès sc. pol., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Malters, Lucerne, vice-président
- W. Dubach, D^r en droit, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brauerei Eichhof, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Lucerne

LUGANO

- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre, président
- E. Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président
- T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Société anonyme de Participations à des Entreprises financières «Finapar», Lugano

NEUCHÂTEL

- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S. A., Neuchâtel, président
- G. Madliger, de la maison Madliger et Challandes, Ing. S. A., Neuchâtel, vice-président
- L. Huguenin, directeur commercial de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds

SAINT-GALL

- P. Markwalder, de la maison Markwalder & Co., A.G., St-Gall, président
- R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St-Gall, vice-président
- W. Forster-Geret, de la maison Forster Willi & Co., St-Gall

ZURICH

- O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président
- R. H. Stehli-Pestalozzi, président et administrateur-délégué des Soieries Stehli S. A., Zurich, vice-président
- E. Jaggi, D^r en agronomie, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (V.O.L.G.), Winterthour

VI. DIRECTION GÉNÉRALE

MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE [DIRECTEURS GÉNÉRAUX]

W. Schwegler, D^r ès sc. écon., Zurich (président); R. Motta, D^r en droit, Berne (vice-président); M. Iklé, D^r en droit, Zurich

DÉPARTEMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

I^{er} ET III^e DÉPARTEMENTS À ZURICH

Chef du I^{er} département: W. Schwegler, D^r ès sc. écon., président de la Direction générale

Chef du III^e département: M. Iklé, D^r en droit, membre de la Direction générale

Suppléant du chef du I^{er} département: J. Leemann, D^r ès sc. écon., directeur

Suppléant du chef du III^e département: E. Colombo, directeur

Directeurs de division: H. Huber, W. Kull, D^r ès sc. pol., F. Leutwiler, D^r ès sc. écon.

Chefs de division fondés de pouvoirs: O. Heyer, H. Lendi, H. Nägeli, J. Rudin, H. Stahel, J. Torgler

Fondés de pouvoirs: J. Bonorand, D^r ès sc. pol., E. Brunner, E. Harlacher, J. Lademann, D^r ès sc. écon., E. Maag, E. Meier, L. Noseda, H. W. Preisig, R. Reutlinger, A. Ritter, H. Schmid, R. Würmli

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, J. Dolder, A. Dutli, Mlle F. Graf, E. Guyer, G. Hasler, W. Haubensak, R. Meier, W. Obi, R. Perret, R. Raths, E. Rentsch, A. Schoch, L. Stampanoni, A. Weiss, E. Zangger

Agence de Winterthour

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: E. Maurer – Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann – Mandataire commercial: M. Weiss

II^e DÉPARTEMENT À BERNE

Chef du département: R. Motta, D^r en droit, vice-président de la Direction générale

Suppléant: A. Hay, directeur

Directeur de division: M. de Rivaz, D^r en droit

Caissier principal de la Banque: O. Kunz

Chefs de division fondés de pouvoirs: H. Baumgartner, P. Flückiger, D^r ès sc. pol., Ch. Schweingruber, H. Stricker

Fondés de pouvoirs: R. Aebersold, R. Bourqui, W. Bretscher, H. Brunner, H. Hulliger, M. Jecklmann, R. Raschle, W. Stöcklin, D^r ès sc. pol.

Mandataires commerciaux: H. P. Dosch, W. Gutmann, K. Inäbnit, M. Isenschmid, A. Lerch, W. Wey, V. Zumwald

Agence de Bienne

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: J. Messmer – Fondé de pouvoirs: J. Immoos – Mandataire commercial: P. Bürgi

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: H.-R. Läng, D^r ès sc. pol., Zurich

Suppléant du secrétaire général: P. Flückiger, D^r ès sc. pol., Berne

Fondés de pouvoirs: G. Jaquemet, D^r ès sc. écon. et W. Schreyer, Zurich

VII. SUCCURSALES

A A R A U

Directeur: R. Erb, D^r ès sc. écon.
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: W. Schaffner
Fondés de pouvoirs: W. Enz, S. Hügi
Mandataire commercial: A. Widmer

B Â L E

Directeur: J. Hablützel
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Bertschinger
Fondés de pouvoirs: A. Spreyermann, R. Winteler
Mandataires commerciaux: H. Brunner, M. Joho, K. Schär,
R. Ulbrich

G E N È V E

Directeur: L.-M. de Torrenté
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: J. Terrier
Fondés de pouvoirs: M. Berthoud, J. Rossi
Mandataires commerciaux: D. Allamand, E. Bänninger,
E. Bersier, R. Jaccaz, Ph. Martin

L A U S A N N E

Directeur: R. Virieux
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Zuttel
Fondés de pouvoirs: A. Delacrétaz, O. Grec, F. Verdon
Mandataires commerciaux: Ch. Goy, G. Mounoud

L U C E R N E

Directeur: H. Aepli, D^r ès sc. pol.
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Sidler
Fondés de pouvoirs: A. Birrer, A. Kunz, K. Schärli
Mandataires commerciaux: J. Burri, W. Hofer, Ch. Zelger

L U G A N O

Directeur: R. Rossi
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Gaggini
Fondé de pouvoirs: B. Rüttsch
Mandataires commerciaux: R. Ghiringhelli, T. Grassi, G. Steiger

N E U C H Â T E L

Directeur: R. Hügli
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Girardier
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, J.-P. Veluzat

Agence de La Chaux-de-Fonds

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: R. Zintgraff
Fondé de pouvoirs: J. Henny
Mandataire commercial: A. Tribolet

S A I N T - G A L L

Directeur: R. Sutter
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Steinmann
Fondés de pouvoirs: E. Schöbi, R. Siegrist
Mandataires commerciaux: H. P. Menet, A. Schmidheini